

SÉNATORIALES

LES ANCIENS APPAREILS SUR LE QUI-VIVE

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8102 MERCREDI 29 JANVIER 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

BOUGHALI À L'EXTRÊME DROITE FRANÇAISE

«Nous sommes maîtres chez nous»

Page 5

LE CNES SALUE LES DÉCISIONS DE TEBBOUNE

UNE VISION PRAGMATIQUE

Le Conseil national des professeurs de l'enseignement supérieur (CNES) a salué les décisions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres, les qualifiant de stratégiques pour l'avenir du secteur universitaire. C'est ce qu'a indiqué, hier, Abdelhamid Milat, président du CNES, dans un communiqué.

Page 3



ENTRETIEN ENTRE RUBIO ET ATTAF

Renforcement des relations algéro-américaines

Page 5

PARTENARIAT ALLIANCE ASSURANCES-YALIDINE

Synergie gagnante

Page 4

EL-MENIA

Une wilaya en quête de maîtrise urbaine

Page 6

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

SYNDICATS DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Appel à l'intervention de Tebboune

Les spécialistes de la santé publique aux côtés des médecins généralistes, des sages-femmes et des professeurs de l'enseignement paramédical ont lancé un appel urgent demandant l'intervention du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur d'une révision immédiate des nouveaux statuts particuliers et des régimes indemnitaires des travailleurs du secteur. C'est ce qu'ont indiqué, avant-hier, les syndicats de ces professionnels de la santé dans un communiqué.

La grogne dans le secteur de la santé publique continue de monter crescendo avec l'appel à « une intervention urgente et directe du président de la République pour qu'il reconsidère ces réformes », du syndicat national des médecins généralistes de santé publique (SNMGSP), du Syndicat national des professeurs de l'enseignement paramédical (SNPEPM), du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP) et du Syndicat national autonome des sages-femmes algériennes de santé publique (SNASFASP).

Ces professionnels de la santé estiment que ces lois, adoptées après une longue attente, ne répondent pas à leurs attentes légitimes. Malgré les nombreuses promesses faites par le président de la République et le ministre de la Santé.

Ils expliquent que les nouveaux statuts et régimes indemnitaires étaient censés marquer une avancée importante pour les travailleurs de la santé, notamment après leur engagement héroïque durant la pandémie du Covid-19. Cependant, « ces nouvelles lois n'apportent rien de neuf et n'ont fait qu'aggraver les problèmes qui existent depuis plus d'une décennie », soulignent-ils.

Les travailleurs de la santé, qui ont sacrifié leur sécurité personnelle pendant la pandémie pour protéger les vies des citoyens, se sentent aujourd'hui abandonnés et injustement traités par ces réformes. La situation a aussi créé un sentiment général d'amertume parmi les professionnels, qui se trouvent toujours confrontés à des conditions de travail difficiles et des salaires insuffisants.

Les critiques des syndicats portent principalement sur deux aspects, en l'occurrence l'injustice des statuts particuliers et des régimes indemnitaires, ainsi que la manière dont ces lois ont été adoptées sans prendre en considération les propositions des partenaires sociaux. Ils affirment que les nouveaux statuts sont loin d'offrir des conditions de travail décentes aux professionnels du secteur. « Ces lois ne font que maintenir les inégalités et ne permettent en aucun cas d'améliorer nos conditions de travail », précise la même source.


Grogne dans le secteur de la santé.

En outre, le manque d'augmentations palpables des salaires, les conditions de travail non améliorées, ainsi que les sanctions sévères imposées par certains articles des nouvelles lois suscitent de vives critiques.

Les syndicats insistent sur l'importance d'un réajustement de la grille salariale et d'une meilleure reconnaissance des sacrifices des professionnels de santé, notamment à travers des régimes indemnitaires plus avantageux et adaptés à la réalité du travail sur le terrain. Fort de ce constat, ils appellent à un dialogue ouvert et constructif avec les autorités compétentes pour réévaluer ces statuts et régimes indemnitaires. « Nous restons ouverts au dialogue, mais ce dernier doit être véritablement efficace et prendre en compte les réalités vécues par les professionnels de la santé », affirment-ils. Ils réclamant aussi une révision en profondeur des lois, notamment des points qu'ils jugent inéquitables et désavantageux pour les travailleurs.

Une demande a également été formulée pour un ajustement de la date d'application de ces statuts, avec un effet financier rétroactif à partir du 1er janvier 2024, comme cela avait été convenu avec la tutelle. Ils affirment qu'une telle mesure permettra de corriger une injustice flagrante et de démontrer un réel engagement du gouvernement envers les professionnels de la santé.

Les syndicats rappellent que la santé est un pilier fondamental pour le développement d'une nation et estiment que, pour offrir des soins de qualité, les conditions de travail des personnels de santé doivent être sérieusement prises en compte. « Nous voulons être respectés et reconnus pour notre travail et nos sacrifices. Nous avons montré notre courage pendant la pandémie, et aujourd'hui, nous avons besoin d'une réelle reconnaissance », déclarent-ils en précisant : « Nous ne demandons pas des privilèges, mais une juste reconnaissance de nos efforts. Il est impératif que nos conditions de travail et notre rémunération soient à la hauteur de l'importance de notre mission ».

Face à cette situation, les syndicats ont lancé un appel à la mobilisation de tous les professionnels de santé pour défendre leurs droits. « Nous ne devons pas rester silencieux face à l'injustice. Il est temps de nous faire entendre et d'obtenir les conditions de travail que nous méritons. » Ils ont aussi demandé à leurs membres de se préparer à toute éventuelle évolution pour mener des actions de protestation sur le terrain, tout en insistant sur la nécessité de rester unis pour faire entendre leurs revendications et obtenir des réformes concrètes et justes.

Il convient de rappeler que la coalition des syndicats de la santé publique, représentant les corps des biologistes, des praticiens de la santé, des paramédicaux, des psychologues et des auxiliaires anesthésiste et réanimateurs, ont d'ores et déjà lancé, avant-hier, un préavis de grève national prévue pour les 17 et 18 février prochain.

Sihem Bounabi

STATUT PARTICULIER DE L'ÉDUCATION

Les enseignants se préparent à protester

LA PUBLICATION des décrets exécutifs n° 25/54 et n° 25/55, portant respectivement sur le statut particulier des fonctionnaires de l'éducation nationale et leur régime indemnitaire, a provoqué une vive contestation au sein de la communauté éducative. Ces textes, promulgués le 21 janvier dernier, ont été fortement critiqués lors de la session extraordinaire de l'assemblée générale nationale du syndicat CNAPESTE, tenue en début de semaine.

Le statut particulier, censé marquer un tournant dans la valorisation de la profession enseignante et l'amélioration des conditions de travail, a été qualifié de « décevant » et « injuste » par les participants à cette rencontre nationale. Pour exprimer leur désaccord, les enseignants prévoient des mouvements de protestation, dont les modalités seront définies en concertation avec d'autres syndicats du secteur.

Les membres de l'assemblée ont exprimé leur inquiétude face à ce qu'ils considèrent comme une série de mesures punitives, éloignées des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la place de l'enseignant dans la société. « Ce statut ressemble davantage à un code pénal ou un dispositif de sanction et d'asservissement qu'à un texte protecteur, incitatif et garantissant les droits de la communauté éducative en général et des enseignants en particulier, sur les plans professionnel, matériel, moral et social », lit-on dans le communiqué.

Les critiques formulées à l'encontre du texte se concentrent sur plusieurs points. Le CNAPESTE considère ces textes comme un mépris des directives présidentielles, précisant que malgré les instructions répétées du président de la République, appelant à l'élaboration d'un statut particulier valorisant les enseignants éducateurs et leur profession, le décret n° 25/54 est jugé en contradiction flagrante avec ces orientations.

Le syndicat dénonce le fait que ce projet ait été maintenu dans l'ombre. Le refus de l'ancien ministre de l'Education de le partager avant son adoption a été interprété, selon lui, comme une volonté d'éviter un rejet massif de la part des enseignants et du personnel éducatif. Le texte revêt, selon les membres du conseil, un caractère punitif et coercitif. Ils affirment que ce dernier insiste sur l'élargissement des fautes professionnelles et sur des sanctions jugées excessives, ignorantes des réalités sociales et professionnelles des enseignants. Le CNAPESTE reproche au nouveau texte un manque d'équité professionnelle, expliquant qu'au lieu de garantir l'égalité entre les catégories professionnelles, le décret renforce les inégalités et alimente un sentiment d'injustice parmi les enseignants. Le syndicat dénonce également l'insuffisance des réformes proposées pour améliorer les conditions matérielles et sociales des enseignants. Selon la même source, l'indemnité de 30 % du salaire de base ne suffit pas à compenser la dégradation du pouvoir d'achat.

L'autre point contesté par le CNAPESTE est la faiblesse des réformes structurelles car, souligne-t-il, le texte ne propose pas de solutions aux problèmes structurels du secteur, comme la formation initiale et continue des enseignants, qui devrait être la base de leur recrutement et de leur promotion. Le syndicat soulève aussi le problème des grades en voie d'extinction et des modalités de recrutement. « Au lieu de trouver des solutions concrètes pour intégrer les diplômés des écoles normales supérieures, le texte aggrave leur exclusion et ne valorise pas leurs diplômes spécialisés », souligne le communiqué.

Face à ces griefs, les membres de l'assemblée générale nationale ont décidé de rejeter le décret n° 25/54 dans sa version actuelle et d'adopter une série de revendications, notamment la revalorisation des salaires avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2024 ainsi que la reconnaissance des diplômés des écoles normales supérieures dans les grades de base et de promotion.

Le CNAPESTE appelle à la prise en compte des enseignants contractuels dans les processus d'intégration, la revalorisation du pouvoir d'achat, des retraites et des conditions de logement ainsi que le respect des directives présidentielles, notamment sur l'effet rétroactif des salaires et indemnités à compter du 1er janvier 2024. Enfin, le CNAPESTE s'inquiète des récentes manifestations d'élèves, qu'il juge suspectes dans leur timing et leur organisation. Le syndicat appelle à une enquête approfondie pour identifier les parties responsables et réitère son invitation au dialogue pour résoudre les conflits, et ce dans l'intérêt des élèves et des enseignants.

Lynda Louifi

LE CNES SALUE LES DÉCISIONS DE TEBBOUNE

Une vision humaniste et pragmatique

Le Conseil national des professeurs de l'enseignement supérieur (CNES) a salué les décisions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres, les qualifiant de stratégiques pour l'avenir du secteur universitaire. C'est ce qu'a indiqué, hier, Abdelhamid Milat, président du CNES dans un communiqué.

M. Milat a particulièrement mis en avant l'importance des mesures liées à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique, qualifiant ces décisions de « stratégiques et porteuses d'espoir pour toute la communauté universitaire ». Il a ajouté : « Ces décisions stratégiques ont ravi la communauté universitaire et traduisent clairement la profondeur et la portée de la vision du président pour ce secteur». Il a également exprimé le soutien inconditionnel du CNES à ces réformes assurant de son engagement, aux côtés des autres acteurs de la communauté universitaire afin d'assurer leur mise en œuvre et leur réussite.

Parmi les mesures phares adoptées lors du dernier Conseil des ministres, le CNES a particulièrement salué la création d'un comité chargé d'examiner les services universitaires, ainsi que l'élaboration d'un plan global de réforme du secteur. Ce plan prévoit, entre autres, une révision des systèmes de bourses et d'hébergement, deux aspects fondamentaux pour améliorer les conditions de vie des étudiants et favoriser leur réussite. Le président du CNES a tenu à mettre en exergue le fait que « ces réformes placent l'étudiant au centre des priorités, traduisant une vision humaniste et pragmatique qui met en avant l'équité et la réussite ».

En outre, le CNES a également vivement salué l'engagement du Président Tebboune en faveur du renforcement du travail syndical et du respect des droits syndicaux. Le président du CNES estime que ces réformes garantissent une participation effective des syndicats dans les processus décisionnels, créant ainsi un espace de dialogue constructif et démocratique. Il a ainsi relevé qu'« en garantissant une véritable participation des syndicats aux processus décisionnels, ces mesures instaurent un climat de concertation et de confiance, indispensable pour mener à bien les réformes ».

Par ailleurs, le président du CNES a tenu à rappeler les grandes avancées réalisées, ces cinq dernières années, dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Selon lui, ces avancées témoignent de l'intérêt sans précédent porté par le Président Tebboune à ce secteur stratégique, ils ont permis à l'université algérienne de se hisser à des positions honorables aux niveaux régional et continental. Milat a décrit cette phase comme « un tournant historique pour l'université algérienne, que nous pouvons considérer comme à son âge d'or ». Depuis 2020, l'un des chantiers les plus emblématiques a été la numérisation des structures universitaires. Pour le CNES, cette initiative a permis de moderniser en profondeur les procédures administratives, simplifiant la gestion académique et améliorant l'efficacité des établissements. Affirmant que « la digitalisation a offert à nos universités les outils nécessaires pour s'adapter aux exigences du monde contemporain et devenir des acteurs compétitifs à l'échelle internationale. Ces réformes ont également renforcé les interactions entre l'université et son environnement socio-économique. Les établissements d'enseignement supérieur jouent désormais un rôle important dans le développement national, grâce à des partenariats stratégiques avec les secteurs industriels et économiques. Milat a ainsi relevé que « l'université algérienne n'est plus seulement un espace de transmission de savoir, elle est devenue un moteur du progrès économique et social ».



Des décisions stratégiques.

Malgré ces réussites, le CNES a insisté sur la nécessité d'une mobilisation collective pour garantir le succès des réformes en cours. Milat a affirmé avec conviction : « Nous avons aujourd'hui une opportunité historique de bâtir une université moderne, inclusive et performante, en phase avec les aspirations nationales et les défis internationaux. Cette chance, nous devons la saisir ensemble ». Pour mener à bien cette mission, il a lancé un appel à tous les acteurs de l'enseignement supérieur, des enseignants aux chercheurs, en passant par les étudiants, à s'engager activement dans cette transformation.

Sihem Bounabi

UNIVERSITÉ DE TIZI OUZOU

Signature de trois nouvelles conventions

L'UNIVERSITÉ Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, pleinement engagée dans son rôle socio-économique, a signé, avant-hier, trois nouvelles conventions-cadre, renforçant ainsi ses partenariats avec le monde agricole et économique.

Les deux premières conventions ont été conclues avec la Coopérative apicole polyvalente de la wilaya de Tizi Ouzou (CAPTO) et l'entreprise SoSa-Bio, tandis que la troisième a été signée avec le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), un organisme évoluant dans le secteur économique. Avec ces nouvelles signatures, l'université Mouloud-Mammeri totalise désormais près d'une centaine de conventions avec ses partenaires.

La cérémonie de signature a été présidée par le recteur de l'université, le Pr Ahmed Bouda, qui a souligné l'importance de ces partenariats tant pour l'institution qu'envers ses partenaires. Le Pr Bouda a déclaré : « Ces conventions offrent à nos étudiants un large éventail de terrains de stage, ainsi que des opportunités d'emploi ».

Il a également ajouté que ces accords permettent à l'université de mettre à disposition ses 34 laboratoires de recherche pour accompagner le développement des partenaires et les aider à se tenir informés des dernières avancées scientifiques. « Ces conventions-cadre sont une sorte de B2B gagnant pour les deux parties, permettant à de nombreux diplômés de l'UMMTO de s'intégrer rapidement dans le monde du travail grâce aux postes proposés par nos partenaires », a-t-il précisé.

De son côté, Mme Sonia Sahoui, chef d'entreprise de SoSa-Bio, spécialisée dans la production d'huiles essentielles et végétales à Souk El Had, dans la commune de Timizart, a exprimé sa volonté de faire profiter les étudiants de son expérience. « Je veux leur montrer le monde fascinant dans lequel je travaille et leur prouver, à travers ma propre personne, que l'UMMTO forme des étudiants de qualité », a-t-elle déclaré. La première responsable de SoSa-Bio a fait savoir aussi à l'assistante qu'étant elle-même une universitaire ayant formée par l'université de Tizi Ouzou, elle compte faire profiter les futurs diplômés de cette institution de son expérience. En somme, elle a voulu souligner l'enseignement de qualité qu'assure l'université baptisée au nom de l'Amusnaw.

De son côté, Ramdane Ladaouri, président de la CAPTO et ancien étudiant ainsi que futur ex-enseignant de cette prestigieuse université, a souligné « l'importance et l'intérêt de voir le secteur agricole bénéficier des travaux de recherche de l'UMMTO ». Et d'ajouter : « Face aux mutations et bouleversements que connaît aujourd'hui le monde agricole, perturbé par le changement climatique, l'apparition de nouvelles souches de pathologies animales et végétales, ainsi que par des conflits parfois armés, il a besoin du soutien de la recherche universitaire, qui, à son tour, trouve dans la pratique offerte par nos adhérents un moyen d'enrichir sa formation théorique ».

Enfin, M'henna Amari, délégué régional du CREA, a souligné l'importance de cette convention. « Il s'agit d'une convention qui devrait garantir la pérennité des entreprises algériennes, souvent confrontées à la sous-qualification de leur personnel. C'est pourquoi la formation doit être intégrée dans leur stratégie, et l'UMMTO représente une belle opportunité à cet égard », a-t-il affirmé. Il convient également de souligner que tous les doyens de l'UMMTO présents lors de la cérémonie de signature des conventions-cadre ont informé les représentants de la CAPTO, SoSa-Bio et du CREA qu'ils peuvent se rapprocher de leurs laboratoires à tout moment.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

JOURNÉE D'INFORMATION SUR LES OPPORTUNITÉS D'EXPORTATION VERS LE MARCHÉ AFRICAIN

L'appel de Boukhari aux opérateurs économiques

LE MINISTRE du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari, a encouragé les entreprises à tirer parti de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), mettant en avant le potentiel de l'Algérie. Cette initiative offre des avantages considérables, comme la réduction des droits de douane jusqu'à 97 %, permettant de stimuler les échanges commerciaux intra-africains. Lors d'une journée d'information sur les «opportunités et les facilités d'exportation vers le marché africain», organisée par le ministère au siège de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur «ALGEX», M. Boukhari a indiqué que la réduction des droits de douane, qui atteindra jusqu'à 97 % d'ici à 2030, constitue l'un des principaux avantages offerts par la ZLECAf. Il a également rappelé que cette Zone de libre-échange offre un traitement préférentiel aux opérateurs économiques africains. Cette initiative vise également, a-t-il noté, à renforcer les échanges commerciaux intra-africains, tout en stimulant les exportations algériennes.

Le ministre a également mis en avant l'engagement de l'Algérie, qui figure parmi les pays fondateurs de la ZLECAf. Depuis les négociations initiales jusqu'à la signature de l'accord en 2021, ratifié par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a toujours été consciente de l'importance de sa dimension africaine. Selon M. Boukhari, la mise en œuvre intégrale de cet accord aura un «impact entièrement positif» sur le développement des échanges au sein du continent.

En outre, il a souligné que l'Algérie possède de nombreux atouts pour jouer un rôle clé dans le commerce intra-africain, notamment sa position géographique stratégique qui en fait une véritable porte d'entrée pour le continent. Ces avantages sont renforcés par «la politique éclairée du président de la République», qui soutient activement le développement du commerce extérieur. Selon l'accord de libre-échange africain, les droits de douane sur le commerce entre les pays africains seront progressivement supprimés, atteignant 90 % des lignes tarifaires sur une période de 5 ans pour les pays en développement et 10 % pour les pays les moins avancés, et ce à compter de 2021. Il convient de noter que la ZLECAf, qui regroupe 54 Etats signataires, représente un marché de plus de 1,3 milliard de personnes et un produit intérieur brut cumulé d'environ 3,4 trillions de dollars, offrant de grandes opportunités économiques à ses membres. Son objectif est de créer une vaste zone de libre-échange, en réduisant progressivement les droits de douane sur plus de 90 % des marchandises.

Pour rappel, le volume total des échanges commerciaux entre l'Algérie et les pays africains a atteint 3,3 % pour les importations et 8,5 % pour les exportations en 2020. Ces chiffres ont augmenté en 2023 pour dépasser les 4,5 milliards de dollars.

Rim Boukhari

PARTENARIAT ALLIANCE ASSURANCES-YALIDINE

Synergie gagnante

Une nouvelle alliance stratégique vient de se former entre deux acteurs majeurs du secteur des services, à savoir Alliance Assurances et le Groupe Yalidine, leader du courrier express en Algérie. Cette collaboration s'est concrétisée par la signature de deux contrats portant sur un échange de services, visant à renforcer leurs synergies et à offrir des solutions innovantes et performantes dans leurs domaines respectifs.



Des solutions innovantes.

Il s'agit d'un contrat sur la prestation de services logistiques, notamment la distribution de courrier et de colis, au profit d'Alliances Assurances. Des prestations qui seront désormais assurées par l'une des filiales de Yalidine, à savoir E-Logistica.

Le deuxième contrat vise à assurer l'ensemble des filiales et le personnel du Groupe Yalidine, renforçant ainsi la sécurité et la protection de ses ressources matérielles et immatérielles. Alliance Assurances prendra donc en charge la couverture des filiales et du personnel du Groupe Yalidine.

Le caractère stratégique de ce partenariat a été souligné par les deux parties, lors de la cérémonie de signature de ces contrats, qui s'est déroulée hier au niveau de la direction d'Alliance Assurances à Alger, laquelle a été présidée par Hassen Khelifati, président-directeur général d'Alliances Assurances, et Djamel Eddine Toumiat, directeur marketing et communication du Groupe Yalidine.

Les deux responsables ont aussi affirmé que ce partenariat est «mutuellement bénéfique». Il illustre la volonté commune des deux entités de renforcer leurs synergies et d'apporter des solutions innovantes et performantes dans leurs domaines respectifs. «En alliant expertise logistique et assurance de qualité, ce partenariat pose les bases d'une collaboration durable au service de leurs clients et partenaires», a-t-on précisé.

«C'est un partenariat gagnant-gagnant qui couvre plusieurs services dans le domaine des assurances et des services assurés par les filiales de Yalidine», a affirmé M. Khelifati. Le P-DG d'Alliance Assurances, qui a mis en avant l'engagement de la compagnie dans la transformation numérique et la modernisation de ses services, a affirmé que les solutions qui seront lancées prochainement vont être réalisées «en partenariat avec les filiales de Yalidine», l'objectif étant de faciliter et d'offrir plus de commodités aux clients d'Alliance Assurances et ainsi se diriger davantage vers des services numériques «à la hauteur des attentes des clients». Il a, dans ce sens, cité le renouvellement des contrats d'assurances à distance, d'ici à la fin du premier trimestre de l'année en cours, en plus d'assurer d'autres services à distance.

Pour sa part, le directeur marketing et communication du Groupe Yalidine a souligné l'importance de ce partenariat, qui lie désormais «deux acteurs leaders dans le domaine des services». Le choix, a-t-il dit, s'est naturellement fait pour Alliance Assurances, laquelle «détient un savoir-faire avéré», notamment pour ce qui de «la rapidité dans le traitement des dossiers de sinistre» et aussi par rapport à «l'innovation qu'elle apporte dans le secteur des assurances et services».

M. Toumiat n'a pas manqué d'évoquer la place qu'occupe le Groupe Yalidine sur le marché, étant «le leader» depuis plus de cinq ans, avec plus de 56 % de parts de marché. Rappelant le vaste réseau du leader du courrier express en Algérie, il a présenté les perspectives du groupe pour 2025, relatives principalement à faire du groupe une société prisonnière dans la maîtrise de la technologie, et pas seulement une société de logistique. Il a également fait part du choix de la société comme acteur pilote dans le lancement du mobile paiement avec la GIE monétique et une banque. Selon lui, les premières opérations devraient être disponibles d'ici à un mois.

Lilia Aït Akli

Un paiement mobile par QR code

ALLIANCE Assurances va franchir une nouvelle étape dans la modernisation de ses services en adoptant, prochainement, le paiement mobile par QR code. Le P-DG de la compagnie, Hassen Khelifati, a annoncé hier, en marge de la cérémonie de signature de partenariat avec le Groupe Yalidine, le lancement pour ce mois de février du paiement mobile par QR code, dans le cadre d'un partenariat avec deux banques (publique et privée), sans pour autant les citer. Cette mesure intervient, a-t-il expliqué, en application des dispositifs de la loi de finances 2025 qui, dans son article 207, exige le paiement des primes d'assurance par des moyens autres que l'espèce (chèque, virement...) et aussi après le lancement par certaines banques du paiement mobile, permettant d'effectuer des transactions en utilisant le QR code. «Nous sommes en phase de finalisation des procédures», a-t-il précisé, affirmant que cela offrira aux clients un autre moyen de paiement, en plus de celui réalisé via les TPE. Selon lui, la compagnie entame une nouvelle ère en 2025, qui sera marquée par la numérisation et la digitalisation de plusieurs services et activités. «Nous comptons lancer plusieurs services numériques afin de répondre aux attentes de nos clients», a-t-il affirmé.

L. A. A.

FINANCE ISLAMIQUE

Le CPA élargit son réseau

LE CRÉDIT populaire d'Algérie (CPA) poursuit sa stratégie visant l'extension de son réseau consacré à la finance islamique, avec l'ouverture d'une nouvelle agence dédiée entièrement à l'activité de la finance islamique au niveau de la localité d'El-Achour à Alger.

C'est ce qu'a annoncé hier la banque dans un communiqué, affirmant que «l'ouverture de cette nouvelle agence confirme l'engagement du Crédit populaire d'Algérie à offrir des solutions financières adaptées aux besoins de la clientèle, notamment en matière de conformité aux préceptes de la Chariaa». Cette agence dédiée à la finance islamique, El Achour «511», vient aussi «étoffer et renforcer le réseau de la finance islamique de la banque qui s'élève déjà à 104 points de ventes en activité», a fait savoir la même source.

Le CPA propose une gamme de produits de la finance islamique conçue pour répondre aux attentes de l'ensemble des segments du marché, à savoir les particuliers, professionnels et les entreprises.

Ainsi, cette gamme englobe des solutions de dépôts et de financement, telles que les solutions de dépôts, le compte courant islamique, le compte chèque islamique, le compte épargne islamique, le compte d'investissement non-restreint «Tanmiya» et le livret d'épargne non rémunéré «Idikhari».

La banque propose aussi des solutions de financement, notamment Mourabaha immobilier, Mourabaha véhicules, Mourabaha équipement (particuliers, professionnels et entreprises), Idjara Mountahiya bi Tamlik immobilier (particuliers, professionnels et entreprises).

Le CPA a réaffirmé, dans son communiqué, son «engagement à poursuivre sa stratégie visant à développer la banque, en diversifiant et modernisant ses services pour mieux répondre aux attentes de la clientèle, tout en mettant l'accent sur l'apport d'une valeur ajoutée tangible».

S. N.

SÉNATORIALES

Le FLN et le RND sur le qui-vive

Les élections sénatoriales algériennes de 2025 auront lieu le 9 mars prochain. Il s'agit de renouveler, au scrutin indirect et par nomination, la moitié des membres du Conseil de la nation. Le collège électoral est constitué uniquement d'élus d'APC et d'APW, alors qu'une partie concerne également le tiers présidentiel, dont les membres seront nommés par le chef de l'Etat.


Un scrutin très important.

Ce scrutin est considéré comme très important, voire crucial, par les partis politiques, notamment les deux formations qui détiennent le plus grand nombre de sièges, le Front de libération nationale et le Rassemblement national démocratique.

Ainsi, selon nos informations, sur les 54 sièges occupés par le FLN, 29 seront concernés par le vote, alors qu'au RND, ils ne sont que onze sièges à être mis en jeu sur les 22 qu'il détient actuellement à l'issue des dernières élections de 2022.

Les huit autres sièges concernés par le renouvellement sont répartis comme suit : quatre détenus par des indépendants, deux par le Front des forces socialistes et deux autres par le Front El-Moustakbel.

S'agissant du tiers présidentiel, ils seront 24 au total à être concernés par ce renouvellement selon la législation.

Le mouvement El-Bina avec ses quatre sénateurs et le MSP avec un seul ne sont pas concernés par ses élections, mais voudraient bien augmenter le nombre de leurs sièges, par rapport aux résultats acquis en 2022.

Cependant, ce sont surtout le FLN et le RND qui possèdent de grandes chances de remporter le maximum de sièges à l'issue de ces élections. Leur atout est de taille : les deux partis ont le plus grand nombre d'élus dans les 58 wilayas du pays. Il sera difficile pour les autres candidats d'arracher des sièges, à moins de réussir par de subtiles alliances politiques ou de profiter des divisions organiques au sein du FLN et du RND pour arracher le maximum de voix.

C'est pourquoi ces deux formations font tout pour réussir le pari des sénatoriales afin d'éviter des échecs et garder leur suprématie au sein de la Chambre haute du Parlement. La mobilisation de leurs élus est générale, ainsi que les préparatifs dans leurs permanences de wilaya.

Au FLN, le bureau politique a tenu, avant-hier, une réunion consacrée à la définition des procédures relatives aux élections. L'importance du succès de cette opération est soulignée par le parti.

Cette réunion, présidée par le secrétaire général (SG) du parti, Abdelkrim Benmbarek, a porté sur «l'évaluation des résultats de l'opération de restructuration, en sus de la définition des procédures relatives au renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation ainsi que de la désignation des superviseurs chargés du suivi de l'opération au niveau des wilayas», lit-on dans un communiqué diffusé par le parti.

Dans le même contexte, le bureau politique a arrêté la liste des superviseurs des wilayas chargés de suivre cette opération, à raison de deux superviseurs par wilaya.

Le bureau politique du FLN a rappelé l'importance de ces sénatoriales, soulignant «la nécessité de mobiliser tous les cadres et instances du parti pour assurer son succès».

Même préoccupation chez le RND. Ce dernier a récemment instruit ses structures et ses bureaux régionaux de finaliser la liste des candidats, qui sera présentée aujourd'hui à la direction pour approbation.

Le parti a expliqué, dans une instruction n° 2025/01 relative à la préparation de ce scrutin, que le choix d'un candidat peut se faire soit par consensus, dans le cas où il y a accord sur un candidat - ce qui est la procédure idéale et privilégiée -, soit en organisant des élections primaires internes s'il existe deux ou plusieurs candidatures. A ce propos, dernièrement ont eu lieu des réunions regroupant tous les élus pour trancher sur des candidats. Il s'agit également de renouveler l'engagement des élus APC et APW, ainsi que de soutenir et de voter pour le candidat du parti. Il est recommandé en même temps de chercher à mobiliser des voix supplémentaires parmi les élus de petits partis ou parmi les indépendants, et ce afin de maximaliser les chances.

Pour rappel, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a lancé, jeudi dernier, l'opération de retrait des formulaires de déclaration de candidature.

Elle se poursuivra tous les jours de la semaine jusqu'au 16 février prochain, date limite de dépôt des dossiers. La validité des candidatures est statuée par l'ANIE, par chaque délégation de wilaya.

Mohamed K.

DIALOGUE POLITIQUE

Tebboune reçoit le président du Mouvement El Bina

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le président du Mouvement El-Bina, M. Abdelkader Bengrina, indique un communiqué de la Présidence de la République.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du Conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said.

S. N.

ECHANGE TÉLÉPHONIQUE ENTRE RUBIO ET ATTAF

La dynamique positive des relations algéro-américaines saluée

LE MINISTRE d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a reçu, hier, un appel téléphonique du secrétaire d'État américain, M. Marco Rubio, c'est ce qu'a annoncé un communiqué du ministère.

Selon la même source, cet appel a été l'occasion pour le ministre Ahmed Attaf a renouvelé ses félicitations à son homologue américain pour sa nomination à la tête du Secrétariat d'Etat américain.

Les deux parties ont également salué la dynamique positive enregistrée par les relations algéro-américaines, et ont convenu d'unir leurs efforts pour consolider la coopération bilatérale dans les domaines prioritaires tels que la défense, l'énergie, l'agriculture, ainsi que la science et la technologie.

Le ministère des Affaires étrangères précise dans son communiqué qu'au niveau de l'action multilatérale internationale, les deux ministres ont discuté des développements au Moyen-Orient et ont exprimé leur engagement à poursuivre l'intercoordination au sein du Conseil de sécurité de l'ONU afin de consolider l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Gaza et d'assurer sa durabilité, ainsi que d'accompagner les populations en Syrie et au Liban vers la réalisation de la sécurité, de la stabilité et de la préservation de leur souveraineté et de leur unité nationale.

N. M.

BOUGHALI RÉPOND À L'EXTRÊME DROITE :

«Nous sommes maîtres chez nous»

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a réaffirmé hier que l'Algérie ne cédera jamais aux pressions extérieures, en particulier celles orchestrées par l'extrême droite française. Il a vigoureusement rejeté les tentatives d'ingérence et souligné la détermination de l'Algérie à défendre sa souveraineté, son modèle de développement et ses choix stratégiques.

Le président de l'APN a expliqué, lors d'une déclaration faite en marge du lancement d'une application électronique facilitant la transmission des questions orales entre les députés et le gouvernement, que ces attaques malveillantes, souvent menées par certains courants politiques en France, n'étaient pas nouvelles. Selon lui, elles ont pour objectif de déstabiliser la position de l'Algérie sur la scène internationale et de remettre en question son indépendance. Toutefois, M. Boughali a fermement insisté sur le fait que ces démarches ne feraient qu'accentuer la volonté de l'Algérie de maintenir sa ligne de conduite, dictée par ses intérêts et ses valeurs fondamentales. «Ceux qui dirigent cette campagne est un élève stupide qui n'a pas bien assimilé la leçon», a-t-il ironisé, tout en soulignant que l'Algérie, sous la présidence de son chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, a déjà tracé sa propre stratégie et son propre avenir.

L'Algérie, selon M. Boughali, a su se doter d'une méthodologie claire et ambitieuse. «Nous sommes maîtres chez nous», a-t-il insisté. «Le modèle qu'ils veulent nous imposer n'est pas adapté à notre réalité. Nous avons un modèle qui est de loin le meilleur pour notre pays, et il est parfaitement aligné avec les aspirations de notre peuple», a ajouté le président de l'APN. Cette position reflète la confiance de l'Algérie dans ses choix politiques et économiques, ainsi que sa capacité à défendre son indépendance face aux tentatives d'influence extérieures.

M. Boughali a également rappelé que l'Algérie, en tant que nation souveraine, a la liberté de choisir ses partenaires et ses modèles de développement.

«Des opérateurs économiques veulent travailler avec l'Algérie, et nous avons toute la liberté et la souveraineté nécessaires pour choisir les meilleurs modèles qui correspondent aux spécificités et aux aspirations de notre pays et de notre peuple», a-t-il précisé. Ce choix, a-t-il affirmé, est basé sur des principes d'équité et de réciprocité.

L'Algérie a ainsi construit son plan de développement sur le principe du «gagnant-gagnant, d'égal à égal», pour tous ceux qui souhaitent collaborer avec elle. «Nous sommes ouverts à la coopération avec tous ceux qui respectent notre souveraineté et qui sont prêts à travailler avec nous dans un cadre de respect mutuel et de bénéfices partagés», a déclaré M. Boughali. Ce principe, a-t-il expliqué, est fondamental pour assurer un avenir prospère à l'Algérie, en garantissant que les relations internationales se fassent sur un pied d'égalité et dans l'intérêt commun des deux parties.

Enfin, M. Boughali a réitéré que l'Algérie, fidèle à ses valeurs de dignité et de liberté, ne permettra à personne de lui dicter son avenir. «Nous continuerons à défendre notre indépendance, notre modèle de développement et notre droit à choisir nos alliés et partenaires selon nos besoins et nos priorités», a-t-il affirmé.

Meriem Djouder

EL-MENIA

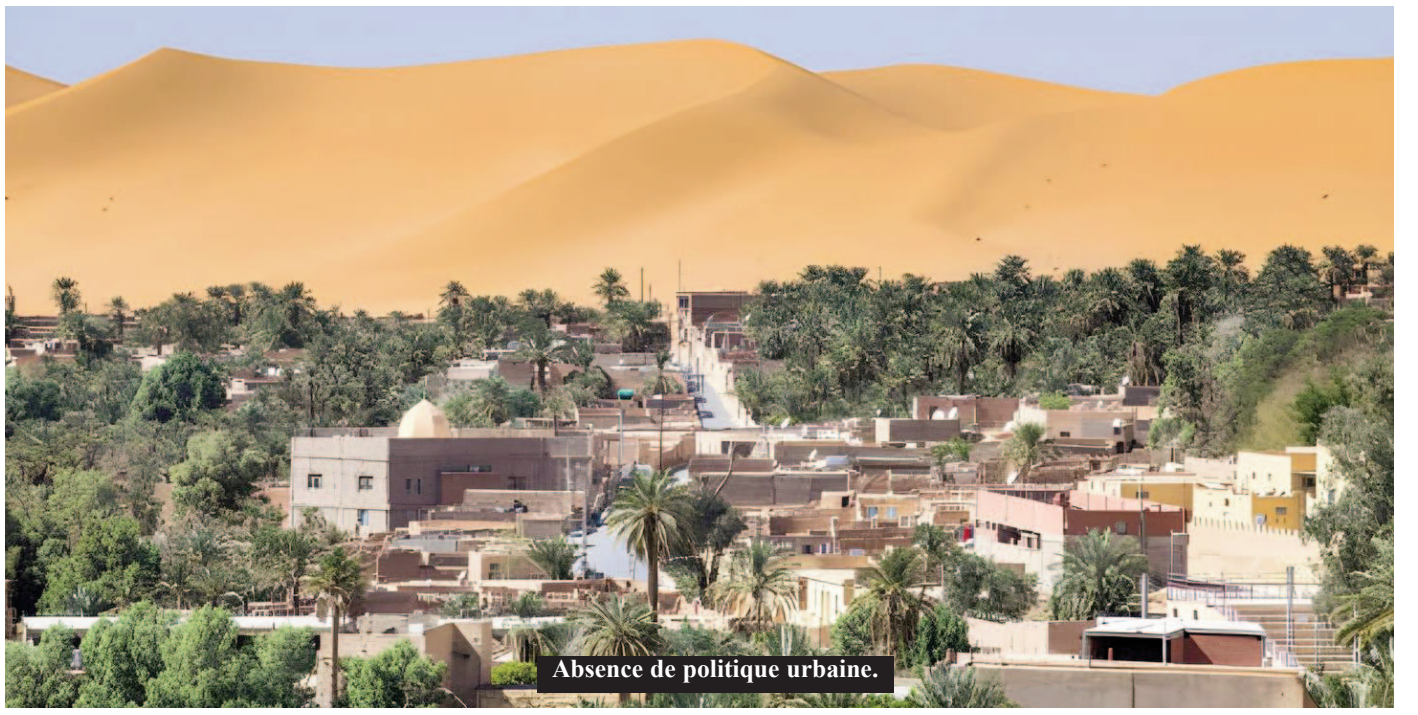
Une nouvelle wilaya en quête de maîtrise urbaine

Pour le commun des citoyens, qui en font généralement une représentation de carte postale paradisiaque, El-Menia est perçue comme un havre de paix et de farniente réservé à une élite privilégiée.

Si le centre originel de son vieux ksar conserve encore un semblant de cadre de vie, c'est grâce à l'APC d'El-Menia, qui s'efforce, malgré des moyens limités, de le préserver contre les atteintes de la destruction systématique et d'une clochardisation rampante, consécutive à une croissance urbaine effrénée et génératrice de problèmes de citoyenneté.

Sa périphérie immédiate, où se trouve la commune de Hassi El-Gara, est en revanche le théâtre de faits alarmants et d'effronteries défiant le bon sens, et, plus grave encore, bravant l'autorité publique. Sous l'effet conjugué de convoitises mal orientées liées à son fort potentiel agricole, la wilaya d'El-Menia subit progressivement le syndrome d'un appendice de plus en plus envahissant, alimenté par les excroissances fulgurantes de son chef-lieu. El-Menia, autrefois surnommée « El-Goléa » par l'ex-occupant français, semble se détacher de ses fondations, échappant à toute maîtrise.

Il suffit de constater la jonction presque achevée entre la commune d'El-Menia et celle de Hassi El-Gara, qui s'étend progressivement vers le grand Sud. La frénésie de construction anarchique et l'implantation de quelques périmètres agricoles, certains abandonnés faute de moyens financiers par leurs propriétaires, ont conduit à un mitage (dispersion de l'habitat et des jardins en milieu rural), qui affecte toute la wilaya. Ce phénomène a, sur des kilomètres, effacé les pittoresques paysages agricoles d'El-Menia, autrefois verdoyante et prospère, connue pour ses oranges et ses fleurs, qui avaient autrefois trouvé leur place au Rungis, le grand marché parisien des fruits et légumes.



Absence de politique urbaine.

En l'absence d'une gestion efficace de la part des autorités locales successives, El-Menia se transforme, au fil du temps, en un microcosme indifférent, vulnérable à toutes sortes d'irrégularités.

Les quatre communes rattachées à la wilaya d'El-Menia (El-Menia, Hassi El-Gara, Elsigue et Hassi Lafhal) se retrouvent inévitablement confrontées à un laisser-aller inquiétant. Ainsi, celui qui souhaite agrandir sa maison, sans permis de construire, n'a qu'à faire appel à un maçon, souvent malien, pour réaliser les travaux en toute impunité.

Par ailleurs, dans El-Menia, comme dans les autres communes qui lui sont rattachées, on observe un manque de maîtrise du cadre de vie, marqué par la dégradation de la salubrité du milieu rural, laquelle est engendrée par une absence de civisme de la part de ses citoyens, qui n'ont pas été dissuadés par des mesures coercitives réglementaires établies par l'Etat.

C'est particulièrement le cas pour ces jeunes chômeurs pauvres, qui, malgré les nombreuses opportunités offertes par le gouvernement, notamment dans le secteur agricole, choisissent de ne pas travailler. Interrogé, Si Hadj Mohamed, retraité de 78 ans, a répondu, au Jeune Indépendant que « avec de vifs regrets, je constate que nombreux sont les jeunes à El-Menia qui préfèrent, du lever au coucher du soleil, rester contre les murs sans rien faire plutôt que de se rendre au travail ».

C'est dire que des actions volontaristes des autorités supérieures nationales et locales sont plus que jamais attendues afin de donner à El-Menia son vrai statut de nouvelle wilaya, en prendre soin pour une meilleure prise en charge et améliorer le cadre de vie de ses citoyens.

Aissa Hadj Daoud

SONELGAZ DE BÉJAÏA

Près de 950 exploitations agricoles électrifiées en 2024

DE GRANDS efforts d'investissement ont été engagés par Sonelgaz en 2024. En plus de la réalisation de nombreux projets de raccordement au gaz naturel à travers la wilaya de Béjaïa, contribuant ainsi à porter le taux de couverture en gaz naturel à près de 85%, la société a également raccordé des milliers de foyers, réalisé plusieurs dizaines de forages, ainsi que près de 950 exploitations agricoles à l'électricité dans le cadre de divers programmes menés au cours de l'année écoulée. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la cellule de communication de la direction de Sonelgaz de Béjaïa.

Un total de 18 909 foyers a été alimenté en électricité et 20 213 autres en gaz naturel en 2024, portant ainsi le nombre total de clients raccordés à l'électricité à 410 921 et ceux au gaz naturel à 227 303. Par ailleurs, dans le cadre du développement du secteur agricole, 944 exploitations agricoles ont également été branchées à l'électricité. Pour atteindre ces objectifs, Sonelgaz a mis en place un réseau d'une longueur totale de 250 km et réalisé 112 postes transformateurs. « Ces opérations ont nécessité un investissement de 87 milliards de centimes », a précisé la même source.

Un nouveau programme visant à raccorder 30 exploitations agricoles supplémentaires a été lancé, et les travaux y afférents sont en cours d'exécution. Les équipes déployées sur le terrain par la société doivent installer un réseau électrique d'une longueur de 16 km. L'alimentation de ces périmètres agricoles nécessitera un investissement de plus de 5 milliards de centimes. « Ce programme, réalisé en étroite collaboration avec la direction des services agricoles, concerne l'ensemble des communes de la wilaya de Béjaïa », précise la même source. Elle ajoute : « L'année 2024 a été marquée par de nombreuses réalisations dans le secteur de l'énergie, notamment le raccordement en gaz et en électricité des différents projets structurants de la wilaya de Béjaïa ».



À ce propos, 1 958 branchements, 77 postes transformateurs et un réseau de distribution d'une longueur de 182 km ont été réalisés au profit des habitants de plusieurs zones de la wilaya. « Ce programme, dont les travaux sont toujours en cours, se poursuivra jusqu'à couvrir toutes les localités enclavées prévues dans le cadre de cette opération », précise la même source.

Sonelgaz affirme : « Le budget alloué à la wilaya de Béjaïa pour le raccordement en énergie électrique des zones enclavées a été entièrement engagé. »

Dans le même sillage, 29 forages et 10 stations de pompage ont également été raccordés à l'électricité dans le cadre d'une convention conclue avec la direction des ressources en eau, visant à alimenter plusieurs localités en eau potable. Un autre projet a été réalisé pour le compte de l'Algérienne des eaux. Il concerne l'alimentation électrique de la station de Tichy-Haf, d'une puissance de 8 Méga-Volt-Ampère (MVA). « Cette station a été alimentée à partir du poste source 60/30 kV implanté à Taharacht, via un réseau de moyenne tension d'une longueur de 17 km », a expliqué la même source.

Par ailleurs, Sonelgaz a alimenté 6 210 logements livrés en 2024 dans le cadre des différents programmes d'habitat, notamment ceux réalisés dans les deux pôles d'Ighzer-Ouzarif et de Sidi-Boudrahem. En outre, les deux stations de pompage construites dans le cadre du méga-projet de réalisation de la station de dessalement de l'eau de mer de Tighremt, commune de Toudja, ont également été provisoirement alimentées. Ces stations de pompage nécessitent chacune une puissance importante de 10 méga-volt-ampère (MVA).

Selon la même source « les travaux de raccordement sont en voie d'achèvement », indique Sonelgaz, tout en précisant que « l'alimentation est actuellement assurée depuis la cabine mobile d'Ighzer-Ouzarif, en attendant l'alimentation définitive, prévue dès l'achèvement des travaux de la cabine mobile 60/30 kV implantée au lieu-dit Assoumeth ». Par ailleurs, l'alimentation des cinq réservoirs a déjà été finalisée, et leur mise en service est imminente.

N. Bensalem

SUITE ET FIN

LA NÉCESSITÉ D'INSTAURER LA DÉMOCRATIE AU SEIN DES PARTIS POLITIQUES EN ALGÉRIE

Se présenter aux élections ne se limite pas aux chefs de partis



Par Mohamed Gahche, Économiste et analyste politique Washington, DC USA



C'est peut-être l'ancien président français Nicolas Sarkozy qui a fait l'exception, lorsqu'il s'est présenté en 2007 aux élections du parti union pour un mouvement populaire, dont il était le chef de parti, mais cela n'a pas empêché d'autres noms importants de se présenter au sein du parti auquel il appartenait, Sarkozy est revenu à la tête du parti après avoir perdu un deuxième mandat présidentiel en 2017. Mais l'ancien président français Jacques Chirac, il a remporté la présidence française en 1995, il est membre du parti union pour un mouvement populaire, mais il n'est pas le président de ce parti, avant lui, François Mitterrand, qui avait été candidat du parti socialiste en 1981 et avait remporté les élections présidentielles à l'époque, alors qu'il en était un membre dirigeant, et les exemples sont nombreux…

ADOPTER UNE LOI INTERDISANT AUX DIRIGEANTS DE PARTIS DE SE PRÉSENTER AUX ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Après avoir passé en revue toutes ces expériences politiques réussies, il est clair à quel point l'Algérie a besoin de promulguer des lois qui contribuent à revitaliser la scène politique du pays, elle crée un dynamisme au sein des partis pour les sortir de l'état de monotonie et d'échec dont ils souffrent aujourd'hui, et les rend capables de servir l'intérêt suprême du pays, de faire face aux défis extérieurs et de gagner leurs paris, ces objectifs stratégiques ne peuvent être atteints avec une classe politique faible et un front interne fragile, Il est donc devenu nécessaire de permettre aux membres éminents des partis de se présenter à toutes les dates électorales sans exception, afin que ces dates importantes ne restent pas le monopole des dirigeants des partis au détriment de leurs compétences, cadres et membres actifs, comme c'est le cas. dans tous les pays démocratiques, avancés et développés, ce qui donne l'opportunité aux militants, hommes et femmes, qui bénéficient d'une acceptation populaire, d'idées et de solutions aux problèmes sociaux et économiques soulevés, qui apportent un plus à leurs partis, qui possèdent un sens du leadership et se distinguent par leur sens politique, émerger dans l'arène, ce qui les qualifie pour se présenter aux élections et les gagner, bien que les dirigeants des partis soient tenus de bien gérer leurs partis et d'en assurer la stabilité et l'activité continue, tel est leur rôle et telles sont leurs tâches... et s'ils souhaitent se présenter aux élections, ils doivent démissionner de la présidence du parti, et dans ce cas, il est préférable qu'elle soit limitée à une période de temps determine.

ENCOURAGER LA COMPÉTITION ENTRE LES MEMBRES DU PARTI POUR ACCÉDER AU LEADERSHIP

La force et l'efficacité des partis politiques dépendent de l'activité de leurs militants et militantes et de leur influence sur la vie politique et populaire, il est donc nécessaire d'encourager la compétition entre militants et militantes au sein de tous les partis politiques afin de atteindre le leadership et réaliser leurs ambitions politiques, car cela conduira finalement au renforcement de la force du parti et à l'élévation de son niveau, de ses performances et de la consolidation de sa présence sur la scène politique, de sorte que l'activité politique et partisane ne s'arrête pas seulement aux dates et aux occasions électorales, car l'activité des membres du parti doit se dérouler tout au long de l'année et chaque année.

SE PRÉSENTER À UNE ÉLECTION EST UN DROIT LÉGITIME POUR CHACUN

L'intention et le désir des militants de tout parti politique de se présenter à des postes importants dans l'Etat, y compris le poste de Président de la République, est un droit légitime pour tous, si se présenter au poste de Président de la République est accessible à tous, alors le militant de tout parti politique travaillera dur pour prouver ses compétences scientifiques, personnelles, de leadership et politiques, et s'efforcera de construire une base populaire, cela créera de l'activité parmi les membres du parti, en fin de compte, chaque militant travaille dur et sincèrement pour augmenter ses chances d'être le premier candidat de son parti, ce qui augmente la force du parti politique et contribue à consolider les rangs de ses militants et militantes.

C'est ainsi que le mouvement et l'activité au sein des partis peut être améliorée, la classe politique peut être renforcée et la démocratie peut être construite sur des bases solides, capables de renforcer la force de nos partis politiques et développer ses relations avec les autorités en tant que partenaire afin de défendre les intérêts du pays à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

PRÉVISION DE PRODUCTION DE MAÏS À EL-MENIAA

Plus de 86 000 quintaux attendus

UNE PRODUCTION prévisionnelle de plus de 86 000 quintaux (QX) de maïs en grains est attendue dans la wilaya d'El-Meniaa, au titre de la campagne de récolte entamée dernièrement. C'est ce qu'a indiqué, hier, la direction locale des services agricoles (DSA).
Cette production sera récoltée sur une surface ensemencée de près de 1 450 hectares (ha), irrigués sous pivots, répartis sur 30 exploitations agricoles, a fait savoir le DSA, Youcef Mesbah.
Le même responsable a précisé également que les moyens humains et matériels nécessaires pour la réussite de campagne ont été mobilisés par la DSA et la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), dont des moissonneuses et des camions pour le transport de la récolte vers les centres de collecte et d'ensilage établis dans la wilaya de Djelfa.
La campagne de moisson a été lancée depuis une exploitation pilote de 3 000 ha, dont 1 000 ha réservés à différentes cultures stratégiques, a-t-il ajouté.
Le DSA d'El-Meniaa a indiqué, par ailleurs, que le secteur s'attèle à accompagner les opérateurs agricoles, leur permettre de réaliser leurs projets et améliorer les niveaux de production, en leur octroyant les autorisations de forage de puits d'irrigation ainsi que des facilités administratives liées au foncier agricole, en vue de contribuer à étendre les superficies irriguées, atteindre la sécurité alimentaire et réduire la facture d'importation.

R. R.

JOURNÉES CHIRURGICALES SUR L'ARTHROSCOPIE À BATNA

Plusieurs interventions au programme

LES 1ÈRES journées chirurgicales consacrées à la mise en place de prothèses de la hanche et du genou, et à la chirurgie arthroscopique, ont débuté, hier, à l'Etablissement public hospitalier (EPH) d'Ain Touta, dans la wilaya de Batna.
En marge du lancement de ces journées chirurgicales qui se poursuivront jusqu'au 30 janvier, le directeur de l'EPH, Noureddine Nafissi, a indiqué que 12 interventions chirurgicales gratuites seront réalisées sur des patients âgés de 26 à 85 ans, souffrant du genou et de la hanche, originaires de différentes communes de la wilaya de Batna.
Selon le même responsable, tous les moyens humains et matériels ont été mis en place pour la réussite de ces journées chirurgicales qui mettent à contribution des praticiens venus de plusieurs wilayas, notamment Béjaïa, Ouargla, Guelma et Tébessa.
M. Nafissi a rappelé que l'EPH d'Ain Touta avait entamé dès 2018 l'organisation de journées chirurgicales périodiques et gratuites, qui ont concerné jusqu'à présent les spécialités de la chirurgie générale, l'ablation des tumeurs cancéreuses, les malformations congénitales chez l'enfant de moins de 16 ans et la chirurgie de la cataracte.
Des journées chirurgicales dédiées à la chirurgie gynécologique et obstétricale devraient également être prochainement organisées dans le même établissement, a conclu M. Nafissi.

R.R.

ELECTRIFICATION ET OUVERTURE DE PISTES AGRICOLES À TIMIMOUN

D'importantes enveloppes financières allouées

D'importantes enveloppes financières ont été allouées aux projets d'électrification et d'ouverture de pistes agricoles dans la wilaya de Timimoun, a affirmé, avant-hier, Wahid Tifani, directeur de l'organisation foncière et de l'aménagement des terres au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.



S'exprimant dans une déclaration à la presse, en marge d'une rencontre régionale sur « l'évaluation des contrats de performance de la période 2024/2027 », tenue à l'Institut technologique spécialisé en agriculture saharienne de Timimoun, que « ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés pour accompagner les agriculteurs de Timimoun et qui ont bénéficié de quatre milliards de DA pour l'électrification agricole et plus d'un milliard de DA pour l'ouverture de 300 km de pistes ».
Ceci s'inscrit dans une optique visant à réaliser l'autosuffisance et la sécurité alimentaire et atteindre un million d'hectares (ha) de superficies irriguées, a-t-il souligné.
Et d'ajouter que cette rencontre régionale fait partie d'une série d'événements similaires organisés par le ministère au profit des agriculteurs, dans le but de recueillir leurs préoccupations et d'évaluer leur respect des contrats de performance, et de leurs engagements vis-à-vis des cahiers des charges.
De son côté, la directrice de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS), Sabiha Boussedra a, lors de cette rencontre, indiqué que des démarches sont entreprises pour lancer un cinquième portefeuille foncier en faveur des porteurs de projets désireux de s'investir, notamment dans les cultures stratégiques, la céréaliculture, la filière oléagineuse et l'intensification de la culture des semences, entre autres.
S'agissant du foncier agricole attribué dans le cadre du «couloir-vert», elle a fait savoir que la superficie requise pour la production agricole ne doit pas être inférieure à 10 000 ha et que celle dédiée à l'intensification de la culture des semences doit être d'au moins 2 000 ha, signalant que les dossiers doivent être déposés au niveau du ministère. Pour sa part, le chef de l'exécutif local, Souna Benamar, a saisi cette occasion pour mettre en avant l'importance de telles rencontres qui constituent « une véritable opportunité d'échanger des idées et de débattre des questions liées au développement du secteur agricole », a-t-il dit.
Il a insisté, à ce titre, sur le fait que la wilaya de Timimoun regorge d'un énorme potentiel agricole et d'eaux souterraines, ce qui en fait une destination prometteuse pour les investisseurs. Elle dispose en outre d'une superficie estimée à 38.000 ha, réservée à l'investissement dans le couloir-vert, a-t-il poursuivi.
Organisée en coordination avec l'ODAS, cette rencontre s'est déroulée en présence des cadres du secteur et d'investisseurs issus des wilayas de Timimoun, Adrar, Illizi et Djanet.

R. R.

LANCEMENT DU RECENSEMENT DE LA PRODUCTION NATIONALE

Plus de 1 800 unités concernées à Bouira

AU TOTAL 1 874 unités de production du secteur public et privé sont concernées par le recensement de la production nationale pour l'année 2025 à Bouira. Cette opération a été lancée, avant-hier, par les autorités locales qui ont donné le coup d'envoi de la caravane qui sillonnera, dans le cadre de la 2ème phase. C'est ce qu'a fait savoir la direction du commerce.
Le coup d'envoi de cette opération de recensement qui vise les différentes communes de la wilaya a été donné par le secrétaire général de la wilaya, M. Faissal Bensaidi, en compagnie des responsables du secteur du commerce et de l'agriculture.
« Cette campagne de recensement concerne 1 874 unités de production publiques et privées », a indiqué, Farouk Hamdaoui, directeur du commerce.
Soulignant, afin de mener à bien cette campagne, 62 agents de contrôle ont été mobilisés par la direction du commerce, en plus du Laboratoire de la répression de la fraude, et des services de la Chambre de commerce et les services agricoles.
Selon les détails fournis par le même responsable, que « l'objectif de cette opération, qui s'étalera sur 21 jours, est d'établir une base de données au niveau local à l'instar des autres wilayas du pays, afin de mettre en place un fichier national de la production nationale devant contenir toutes les informations et détails à propos des unités de production ainsi que de leur capacité de production et d'exportation ».
Ce fichier national devra permettre, selon M. Hamdaoui, aux hautes autorités du pays de prendre les décisions concernant, notamment, l'approvisionnement du marché national en différents produits nationaux.
Par ailleurs, il y a lieu de rappeler que la wilaya de Bouira dispose d'une importante zone industrielle à savoir celle de Sidi Khaled à Oued El Bardi, ainsi que de plusieurs zones d'activités, qui comptent des dizaines d'usines et d'unités spécialisées dans différents produits agroalimentaires, pharmaceutiques, ainsi qu'agricoles et industriels.

R. R.

NOUVEAUX HORIZONS POUR LA COOPÉRATION CULTURELLE ENTRE L'ALGÉRIE ET L'ALLEMAGNE

169 pièces restaurées au Musée de Cherchell

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a procédé, lundi, à l'inauguration du Musée public national de Cherchell, dans la wilaya de Tipasa, suite à une vaste opération de restauration et d'entretien de plusieurs de ses pièces archéologiques, en coopération avec la République fédérale d'Allemagne.



Dans son allocution à l'occasion, le ministre, accompagné de la vice-ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, Katja Keul, a assuré que la coopération entre les deux pays est «un modèle à suivre dans le domaine de partenariat culturel qui remonte à 1966, année de signature du 1er accord de coopération scientifique et culturel entre l'Algérie et l'Allemagne, avant son renouvellement en 2022».

«L'engagement diplomatique entre les deux pays traduit une vision commune convaincue que la culture est un pont de communication et un outil pour renforcer les liens entre les peuples», a-t-il ajouté.

Il a aussi souligné l›»impact positif» de cette expérience sur l'équipe algérienne qui a bénéficié de l'expertise allemande, pionnière dans le domaine de la restauration et de l'entretien», notant que ce partenariat «a contribué au renforcement des compétences algériennes en matière de préservation du patrimoine culturel». Lancé en 2008, le projet de restauration du Musée public national de Cherchell, en coordination avec l'Institut allemand d'archéologie, a porté sur la restauration et la conservation de 169 pièces archéologiques, entre statues et sculptures rares, en plus de la modernisation du système d'exposition dans un style scénographique moderne, tout en lui assurant une protection antisismique. Le ministre de la Culture et des Arts a, en outre, affirmé que l'Algérie et l'Allemagne «partagent une vision commune hissant la culture en un moyen de dialogue et d'entente, tout en offrant un exemple sur la manière d'exploiter la culture pour construire des ponts entre les peuples et promouvoir les valeurs humaines . Il a, à ce titre, exprimé son souhait de voir «davantage de réalisations communes qui puissent renforcer les relations historiques entre les deux pays». M. Ballalou a aussi fait part de grandes perspectives pour le renforcement de la coopération entre les deux pays, à l'avenir, à travers de nouveaux projets communs, dont la restauration des fresques murales du Musée public national des arts, des pièces du Palais Hadj Ahmed Bey de Constantine, et de mosaïques, outre l'élargissement des programmes de formation des compétences algériennes. De son côté, la vice-ministre allemande des Affaires étrangères a souligné que l'Algérie et l'Allemagne «partagent des relations de confiance profondément ancrées dans l'histoire qui lie les deux pays», assurant que le secteur culturel «est à même d'orienter davantage les efforts vers ce qui unit les deux pays».

Après s'être félicitée de la mise en œuvre de ce projet, Mme Keul a exprimé son souhait de voir «se renforcer plus les relations entre Alger et Berlin dans le domaine culturel, notamment grâce aux relations de confiance entre les deux pays, mais aussi une coopération étroite dans plusieurs autres domaines, dont l'énergie et la sécurité». **R. C.**

LE CAIRE, EGYPTE

L'Algérienne Bouchra Dahlab couronnée Miss Arab World 2025

L'ALGÉRIENNE BOUCHRA Dahlab s'est démarquée parmi onze candidates venues des quatre coins du monde arabe aux cérémonies de Miss Arab World 2025, tenues samedi dans la capitale égyptienne. Forte d'un charisme naturel et d'une beauté captivante, elle a conquis à la fois le jury et le public, décrochant ainsi le prestigieux titre pour l'année 2025.

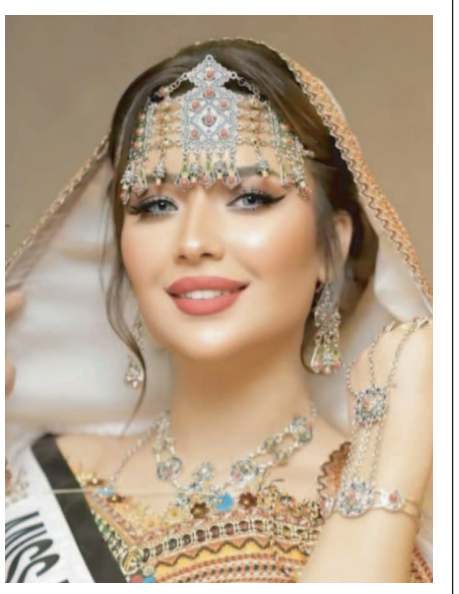
Portant haut les couleurs et la diversité culturelle algérienne, Bouchra a sublimé la scène avec deux tenues traditionnelles emblématiques : la robe kabyle et le somptueux caftan algérien. Ce choix vestimentaire, riche en symboles, a témoigné de l'héritage culturel que Miss Algérie souhaitait partager avec les invités de cette soirée exceptionnelle.

Dans un discours empreint d'émotion, Bouchra a exprimé sa fierté de porter ce titre, tout en affirmant son ambition de continuer à représenter l'Algérie sur la scène internationale, européenne et arabe, que ce soit dans d'autres concours ou événements culturels d'envergure. Elle a tenu à partager cet exploit avec toute l'équipe qui l'accompagne et qui lui a permis de représenter l'Algérie à cette prestigieuse cérémonie. Le podium de cette édition a également mis en lumière d'autres talents du monde arabe. Reem El-Ganzouri, représentant l'Égypte, a été élue Miss Afrique Arabe, tandis que la Marocaine Sakina Amrouche s'est vue attribuer le titre de première dauphine. Le Liban n'était pas en reste avec Narjes Bitar, sacrée deuxième dauphine.

Par ailleurs, d'autres finalistes se sont distinguées par des titres honorifiques reflétant la diversité et les valeurs du concours. L'Irakienne Dahya Awda a été couronnée Miss Paix Arabe, l'Émirienne Hind Shamsan a décroché le titre de Miss Tourisme Arabe, et la Yéménite Hanan Mohammed a été désignée Top Model Arabe.

Le concours a également récompensé des candidates pour leur engagement et leur élégance. La Tunisienne Abeer Harabi a été élue Ambassadrice de la Beauté Arabe pour l'Afrique, tandis que Ramona Younes a reçu le titre de Miss Élégance Arabe 2025. L'Algérienne Ruby a brillé en remportant le titre de Miss Mode Arabe, symbole d'une mode ancrée dans les traditions tout en s'ouvrant à la modernité.

Enfin, Al-May Mohammed a été honorée par l'Oscar arabe de la meilleure femme arabe dans le domaine du développement et de la formation, un hommage à son impact dans ce secteur clé. **A. B.**



MUSÉE «AHMED ZABANA» D'ORAN

Une visite virtuelle pour découvrir l'art plastique algérien

LE MUSÉE public national «Ahmed Zabana» d'Oran a lancé une initiative culturelle et artistique virtuelle intitulée «Tableau du jour» pour faire connaître les grands artistes-plasticiens algériens, à travers leurs œuvres conservées au sein de cet établissement muséal, annonce cette structure culturelle. L'établissement propose une visite artistique via les réseaux sociaux, mettant en lumière les collections du département des «Beaux-Arts» pour présenter les œuvres des grands artistes-plasticiens algériens, a indiqué Leïla Boutaleb, responsable du service communication du musée.

Cette visite, organisée chaque jeudi, permet au public de découvrir les tableaux signés par des artistes de renom ayant marqué l'art visuel à l'échelle nationale et internationale, tels qu'Ahmed Benslama, M›hamed Issiakhem et d'autres, a ajouté la même source. Chaque tableau est accompagné d'une brève présentation de la biographie de l'artiste, des informations sur ses œuvres, ses expositions, ses récompenses, ses techniques et l'école artistique à laquelle ses créations appartiennent, ainsi que des données spécifiques sur le tableau exposé dans la section des Beaux-Arts, a-t-elle souligné. L'objectif de cette initiative est de valoriser les œuvres des peintres algériens disparus, qui ont légué un riche héritage artistique. Par ailleurs, le musée prévoit de présenter, dans une seconde phase, des tableaux d'artistes étrangers de renom, suivis des collections muséales conservées dans d'autres départements, notamment ceux dédiés à la «préhistoire» et à l'ethnographie, a fait savoir Mme Boutaleb. **R. C.**

CAN-2025

L'Algérie dans un groupe E équilibré

L'Algérie a hérité d'un groupe E équilibré et à priori à sa portée, en présence notamment du Burkina Faso, une vielle connaissance, à l'issue du tirage au sort de la 35e Coupe d'Afrique des Nations CAN-2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026), effectué lundi soir.Tête de série du groupe E, l'Algérie affrontera également la Guinée-équatoriale et le Soudan, considérés comme les outsiders de cette poule.



L'Algérie, qui reste sur deux éliminations de suite au premier tour de la CAN : au Cameroun (2021) et en Côte d'Ivoire (2023), devrait faire preuve de vigilance, pour éviter toute mauvaise surprise.Les coéquipiers de Ramy Bensebaïni, entameront la compétition le mercredi 24 décembre face au Soudan, dont il s'agit de la 10e participation.Les «Faucons de Jediane», se sont qualifiés grâce à la deuxième place décrochée dans le groupe F (8 pts), derrière l'Angola (14 pts). Les coéquipiers de Mohamed Abderrahmane Ghorbal, ont réalisé un bilan de deux victoires, deux nuls, et deux défaites.Le Soudan signe son retour sur la scène continentale, après avoir brillé par son absence lors de la précédenteédition.L'Algérie et le Soudan vont s'affronter pour la première fois en phase
finale de la CAN. Auparavant, les deux équipes s'étaient rencontrées à 7 reprises : six matchs officiels et un en amical. L'Algérie compte 3 victoires contre une défaite, alors que trois matchs se sont soldés sur un score nul.Les Verts enchaîneront en défiant l'ogre du Burkina Faso, le dimanche 28 décembre, dans ce qui sera le choc du groupe, avant de boucler la phase de poules en croisant le fer avec la Guinée-équatoriale, le mercredi 31 décembre.

COMME ON SE RETROUVE

Le choc du groupe E se jouera le dimanche 28 décembre entre l'Algérie et le Burkina Faso, dans une véritable affiche, qui devrait déterminer, si la logique sera respectée, le leader de cette poule.Comme ce fut le cas lors de la CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire, les Algériens vont retrouver de nouveau sur leur chemin les «Etalons». Au stade de la Paix à Bouaké, les «Verts» ont arraché le nul
(2-2) dans les ultimes minutes de la partie.Qualifié en terminant deuxième du groupe L (10 pts), derrière le Sénégal. Le Burkina Faso dont ce sera la 13e participation, représentera un sérieux client pour les Algériens. En effet, l'Algérie n'avait pas battu le Burkina Faso dans les trois dernières confrontations : phase finale de la CAN-2023 et éliminatoires du Mondial-2022.Les deux équipes s'étaient rencontrées auparavant à 23 reprises, dont 13 matchs officiels. L'Algérie mène le bal avec 9 victoires contre 6 défaites, alors que 8 matchs se sont terminés sur un nul. A l'instar du Burkina Faso, la Guinée-équatoriale constitue également un adversaire connu pour les joueurs du sélectionneur national, le Bosnien Vladmir Petkovic. Lors des qualifications de la CAN-2025, les deux équipes se sont
affrontées dans le groupe E. Dans de la première manche disputée à Oran, les «Verts» se sont imposés (2-0), avant d'aller tenir en échec leur adversaire (0-0), à Malabo.A la CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun, la Guinée-équatoriale, qui compte quatre participations à la CAN, avait mis fin à une série d'invincibilité de 35 matchs, en battant l'Algérie (1-0), le 16 janvier 2022 au stade de Japoma à Douala.Le match du 31 décembre 2025 sera la quatrième confrontation entre les
deux pays, avec un bilan d'une victoire pour chacune des deux équipes, alors qu'un match s'est soldé sur un score de parité.Pour rappel, l'Algérie, dont il s'agit de la 21e participation à la CAN, s'est qualifiée pour cette nouvelle édition, en dominant le groupe E avec 16 points, devant la Guinée-équatoriale (8 pts

Burkina Faso :
Affiliation à la FIFA : 1964
Affiliation à la CAF : 1961
Couleurs : Vert et Rouge
Surnom : les «Etalons»
Sélectionneur : Brama Traoré (Burkina Faso)
Coupe du monde : aucune participation
CAN : 12 participations
Classement FIFA : 66e (12e sur le plan continental)

Guinée-équatoriale :
Affiliation à la FIFA : 1986
Affiliation à la CAF : 1986
Couleurs : Rouge et Bleu
Surnom : «Nzalang Nacional»
Sélectionneur : Juan Micha (Guinée-équatoriale)
Coupe du monde : aucune participation
CAN : 4 participations
Classement FIFA : 93e (20e sur le plan continental)

Soudan :
Affiliation à la FIFA : 1948
Affiliation à la CAF : 1957
Couleurs : Rouge et Blanc
Surnom : «Faucons de Jediane»
Sélectionneur : James Kwesi Appiah (Ghana)
Coupe du monde : aucune participation
CAN : 9 participations
Classement FIFA : 113e (28e sur le plan continental).

LES ÉVENTUELS 1/8 DE FINALE S'ANNONCENT INFERNAUX POUR LES VERTS !

L'équipe nationale évoluera dans la poule "E" lors de la CAN 2025 qui se tiendra du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026 au Maroc. Les Verts devront se défaire du Burkina Faso, la Guinée équatoriale et le Soudan pour passer en 1/8 de finale. Qu'ils se qualifient comme leader, second ou parmi les 4 meilleurs troisièmes, les Fennecs peuvent tomber sur un gros morceau au second tour.
on ne sait que l'EN n'a pas la qualif 'en main et que le risque de se faire éliminer, dès le premier tour, comme lors des deux dernières participations existe. Toutefois, une petite projection s'impose avec les probabilités qu'elle peut renfermer. Et le parcours des hommes de Vladimir Petkovic s'annonce parsemé d'embûches. « C'est un tirage assez intéressant, mais qui n'est pas facile pour nous. Il n'y a pas de petites équipes dans cette CAN. Toutes les sélections présentes à ce rendez-vous ont mérité leur qualification. Nous allons bien nous préparer et jouer à fond nos matchs. Il est évident que nous sommes les favoris du groupe et nous devons assumer ce rang. Notre premier objectif sera de nous qualifier pour le deuxième tour, après on verra… », a expliqué le sélectionneur des Verts à l'issue du tirage au sort
En jetant un œil au tableau de la phase à élimination directe, on constate que les survivants du quatuor "E" peuvent hériter de ceux des groupes D, F, C et A. Ainsi, dans le détail, si l'Algérie finit aux commandes, elle croisera le fer avec le 2e de la poule "D". Potentiellement, ça devrait être la RD Congo ou… le Sénégal. Dans le cas où L'équipe nationale est deuxième de son groupe, elle se coltinera le leader du groupe "F". Éventuellement, ce sera le Cameroun où la Côte d'Ivoire, détentrice du titre. Enfin, si jamais les protégés de Vladimir Petkovic sont repêchés dans la CAN 2025 en tant que l'un des quatre meilleurs troisièmes, ils affronteront le leader de la poule "D", "C" ou "A". Et, sur le papier, les homologues, seraient le Sénégal, le Nigéria ou la Tunisie, ou le… Maroc.

PETKOVIC, CE NE SERA PAS FACILE POUR NOUS»

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, le Bosnien Vladimir Petkovic, a estimé que la mission des Verts «ne sera pas facile», dans le groupe E (Burkina Faso, Guinée-équatoriale, Soudan), de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026), à l'issue du tirage au sort de la phase finale, effectué lundi soir.»C'est un tirage assez intéressant, mais qui n'est pas facile pour nous. Il n'y a pas de petites équipes dans cette CAN. Toutes les sélections présentes à ce rendez-vous ont mérité leur qualification. Nous allons bien nous préparer et jouer à fond nos matchs. Il est évident que nous sommes les favoris du groupe et nous devons assumer ce rang. Notre premier objectif sera de nous qualifier pour le deuxième tour, après on verra», a affirmé le coach national dans une déclaration, publiée sur le site officiel de la Fédération algérienne (FAF).L'équipe nationale entamera le tournoi le mercredi 24 décembre 2025 face au Soudan, avant de défier le Burkina Faso, le dimanche 28 décembre, puis la Guinée-équatoriale, le mercredi 31 décembre.»Il est vrai que nous avons une idée sur nos adversaires, notamment la Guinée-équatoriale que nous avons affronté dernièrement lors des qualifications de cette CAN-2025. Toutefois, on doit se concentrer sur nous-mêmes et ne pas trop penser aux sélections que nous allons affronter», a-t-il ajouté.Et de conclure : «Actuellement, le plus important ce n'est pas cette CAN, mais plutôt la qualification au Mondial 2026 que nous devons aller chercher. Il sera plus facile pour nous d'aborder cette CAN en ayant validé
notre qualification en Coupe du monde.»L'Algérie, dont il s'agit de la 21e participation, s'est qualifiée haut la main pour la CAN-2025, en dominant le groupe E avec 16 points en six matchs, devant la Guinée-équatoriale (8 pts), le Togo (5 pts), et le Libéria (4 pts). Les 24 nations qualifiées ont été réparties sur six groupes de quatre équipes chacun. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifient pour les 8es de finale.

CALENDRIER DES RENCONTRES DU PREMIER TOUR (GR.E

1re journée (Mercredi, 24 décembre 2025)
Algérie - Soudan
Burkina Faso - Guinée-équatoriale
2e journée (Dimanche, 28 décembre 2025)
Algérie - Burkina Faso
Guinée-équatoriale - Soudan
3e et dernière journée (Mercredi, 31 décembre 2025)
Guinée-équatoriale - Algérie
Soudan - Burkina Faso

CAN 2025 :

Algérie, Côte d'Ivoire, Cameroun... Les camps de base des 24 qualifiés au Maroc

Lundi, le tirage au sort de la phase de groupes de la Coupe d'Afrique des nations en cachait un autre : celui des camps de bases. Chaque nation participante profitera, en fonction du lieu de ses rencontres, d'un "chez soi" où demeurer pendant la compétition.



Le Maroc continue d'imprimer son empreinte en matière d'organisation sportive avec l'introduction des camps de base pour chacune des 24 équipes qualifiées.Cette initiative est une première dans l'histoire de la Coupe d'Afrique des Nations. De quoi enfin révolutionner et mettre sur un piédestal la logistique des compétitions africaines. Chaque camp de base est constitué d'un hôtel de très haut standing et d'un terrain d'entraînement dédié, exclusivement réservé à une sélection. Cette avancée vise à offrir un cadre optimal aux équipes tout au long de la compétition, qui se déroulera du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026.

LES CAMPS DE BASE DES FAVORIS

Parmi les grandes nations engagées dans la compétition, le Maroc, pays hôte, s'est naturellement attribué son camp de base de Salé. Les Lions de l'Atlas bénéficieront de leur prestigieux centre de Mammora, l'un des complexes les plus développés du monde. Leurs rencontres auront également lieu dans la capitale, Rabat, au Complexe Moulay Abdellah, cadre idéal pour des prestations à la hauteur de leur statut de favoris.Du côté du Sénégal, l'équipe dirigée par Pape Thiaw s'établira à Tanger. Les Lions évolueront dans le Grand Stade de Tanger Ibn Batouta, lors de leurs rencontres. Un écrin ultramoderne qui a déjà accueilli la finale de l'ancienne Coupe du monde des clubs, il y a deux ans.L'Egypte, quant à elle, va élire domicile à Agadir, au sein de la zone paradisiaque de Taghazout, réputée pour ses plages somptueuses et ses infrastructures haut de gamme. Les Pharaons, septuples champions d'Afrique, évolueront dans la région, avec tous leurs matchs à Adrar, le Grand Stade d'Agadir. La Côte d'Ivoire, autre géant du football africain et champion en titre, ira à Marrakech. Les Éléphants bénéficieront des installations modernes de la ville ocre et joueront également leurs matchs dans le Grand Stade de Marrakech.Enfin, le Nigeria a opté pour Fès, une ville au riche patrimoine historique qui contraste avec ses installations sportives modernes. Les Super Eagles disputeront chacune de leur rencontre au Complexe sportif de la ville.
Rabat, en tant que capitale, accueillera également plusieurs sélections prestigieuses. L'Algérie, la Tunisie (matchs à Rabat) et la RD Congo (Tanger et Rabat) s'y établiront, avec des terrains d'entraînement réservés à chacune.Cette initiative de camps de base a permis une répartition géographique équilibrée entre les villes hôtes, tout en offrant à chaque sélection des infrastructures d'excellence. Voici le camp de base de chacun des 24 participants :
Casablanca : Zambie, Comores, Mali, Burkina Faso, Guinée équatoriale, Soudan.
Rabat : Tunisie, Ouganda, Tanzanie, RDC, Bénin, Botswana, Algérie, Maroc (Salé,
Tanger : Sénégal.
Fès : Nigeria.
Agadir : Égypte, Cameroun, Gabon, Mozambique.
Marrakech : Côte d'Ivoire, Angola, Afrique du Sud, Zimbabwe.

CÔTE D'IVOIRE – IDRISS DIALLO : "LE FAVORI, C'EST LE CAMEROUN !"



Le président de la Fédération Ivoirienne de Football (FIF), Idriss Diallo, a assisté au tirage au sort de la phase finale de la CAN 2025. Les Eléphants, champions d'Afrique en 2024 et qui affronteront le Cameroun, le Gabon et le Mozambique, n'ont pas été épargnés. Le dirigeant a réservé ses premiers mots pour Afrik-Foot. La Côte d'Ivoire est sans doute tombée dans un des groupes les plus difficiles…Il fallait s'y attendre. Tous les groupes sont compliqués. Il n'y a plus de petites équipes. Oui, pour nous, c'est une poule difficile, de haut niveau. Il n'y a quasiment jamais de tirages au sort faciles.Mais avouez tout de même qu'il y en a certains plus difficiles que d'autres, non ?Il est vrai que le nôtre est relevé. Il y a le Cameroun, qui est un adversaire que nous affrontons très souvent, que ce soit lors de la CAN ou des qualifications pour la Coupe du monde. C'est un peu un rival perpétuel.Il y a le Gabon, une équipe de qualité, qui est également un de nos adversaires en éliminatoires du Mondial 2026. Nous avions difficilement battu les Panthères dans ce cadre en juin dernier à Korhogo (1-0). Les Gabonais nous talonnent au classement, avec seulement un point de retard. Nous les retrouverons au mois de septembre prochain, au Gabon.Et il y a le Mozambique, qui reste sur une bonne CAN en Côte d'Ivoire. Il ne s'était pas qualifié pour le deuxième tour, mais avait tout de même tenu en échec l'Egypte (2-2) et le Ghana (2-2), qui avait d'ailleurs été éliminé. C'est une sélection qui a fait de gros progrès ces dernières années.

TOM SAINTFIET (MALI) – "L'AVANTAGE, QUAND TU JOUES LE MAROC…"



Quart de finaliste de la précédente édition, le Mali a vu lundi le tirage au sort de la CAN 2025 le placer dans le groupe A aux côtés du pays-hôte, le Maroc, de la Zambie et des Comores.Il s'agit d'un groupe relevé, y compris pour les Aigles. En bon invité, leur sélectionneur Tom Saintfiet, présent à Rabat pour le tirage au sort, a d'abord tenu à encenser le pays-hôte."Ce tournoi va être fantastique : beaucoup de spectateurs, de bons stades, de bons hôtels, de bonnes pelouses. Je suis très content de jouer ici", a souligné le technicien belge au micro d'Arryadia. Avant d'en venir au tirage. "Mais je suis aussi très content avec le tirage. Avant le tirage, j'avais dit qu'il n'y a pas d'équipe que je ne veux pas jouer. On a, avec le Mali, l'ambition de rester ici pour 7 matchs, c'est-à-dire jusqu'à la finale ou la petite finale", a lancé l'ex-sélectionneur de la Gambie."Être ambitieux pour essayer de gagner ce groupe.Sur sa lancée, l'homme de 51 ans a annoncé la couleur : l'objectif du Mali, invaincu depuis sa nomination en septembre, sera de terminer en tête de la poule, afin de profiter d'un tableau final plus favorable car pensé sur mesure pour le pays-hôte."On n'a peur d'aucune équipe, on doit bien se préparer et respecter chaque adversaire. Mais on doit aussi être confiant en notre qualité. On est ici pour écrire l'histoire et inchallah ça va passer. L'avantage, quand tu joues contre le Maroc, c'est que, si tu gagnes ce groupe, tu as la route qui est préparée pour le Maroc et c'est le plus grand avantage pour rester longtemps dans le tournoi. On doit être ambitieux pour essayer de gagner ce groupe", a asséné Saintfiet. De quoi promettre un bouillant Maroc-Mali le 26 décembre lors de la 2e journée !
Cameroun : "On n'a pas peur", le message cash de Marc Brys pour la Côte d'Ivoire
Marc Brys, le sélectionneur de l'équipe du Cameroun, a annoncé la couleur avant le choc contre la Côte d'Ivoire dès le premier tour de la prochaine CAN 2025.Comme on se retrouve ! Quatre ans après leur dernière confrontation soldée par une victoire étriquée des Lions Indomptables (1-0 le 16 novembre 2021 aux éliminatoires de la CAN 2021 disputée en janvier-février 2022), le Cameroun et la Côte d'Ivoire se croiseront au premier tour de la CAN 2025 au Maroc dans le groupe F, lui-même également composé du Gabon et du Mozambique.Brys assume aux côtés d'Aurier… et se paye Eto'o !Alors qu'il se tenait aux côtés de l'international ivoirien Serge Aurier (93 sélections, 4 buts), champion d'Afrique il y a quasi un an avec les Éléphants, le technicien belge a réitéré sa bravoure. Et ce, avec un clin d'œil à son duel récent, les yeux dans les yeux, au pays contre Samuel Eto'o, le président de la Fédération camerounaise (Fecafoot), qu'il s'est gentiment payé au passage devant des journalistes hilares."Je suis au courant de la rivalité historisque entre les deux pays. Mais on n'a peur de rien, on n'a pas peur d'Eto'o, et de la Côte d'Ivoire non plus (rires). La seule chose est de rester concentrés et d'être nous-mêmes. Bien sûr, ils ont gagné la dernière CAN, mais on sera prêt pour le match."

BERTRAND TRAORÉ/BURKINA FASO: «C'EST UN TIRAGE ASSEZ ÉQUILIBRÉ POUR NOUS»



Le capitaine de la sélection nationale du Burkina Faso Bertrand Traoré, a estimé lundi soir, que le tirage au sort de la 35e édition de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2025 de football, est «assez équilibré» pour les Etalons.Logé dans la poule E, le Burkina Faso est en compagnie de l'Algérie, la Guinée Equatoriale et le Soudan pour la phase finale de la CAN 2025 prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026.»C'est un tirage assez équilibré pour nous. On a un groupe où il va falloir encore rester sérieux et se battre pour se qualifier. C'est à nous d'arriver à cette CAN 2025, prêts à tous les niveaux pour pouvoir aller chercher nos objectifs», a réagi le joueur de l'Ajax Amsterdam, sur la télévision nationale du Burkina Faso.Le Burkina Faso entamera le tournoi contre la Guinée-équatoriale le 24 décembre 2025 avant de croiser le fer face à l'Algérie, le dimanche 28 décembre, dans ce qui sera le choc du groupe E. Les Etalons boucleront la phase de poules contre le Soudan le 31 décembre.Lors de la précédente édition de la CAN 2023 disputée en Côte d'Ivoire, les sélections algérienne et burkinabé avaient fait match nul (2-2) en phase de poules.Pour rappel, les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifient pour les 1/8es de finale.

LightOn adapte sa plateforme Paradigm à l'ère agentique

LightOn annonce la nouvelle version de sa plateforme IA sécurisée « Paradigm » et de son modèle Alfred 4. Portant le nom de code « Luminous Lynx », cette nouvelle version insuffle les agents IA et de nouveaux outils agentiques au cœur de cette plateforme simplifiant l'intégration de l'IA dans les processus des organisations.



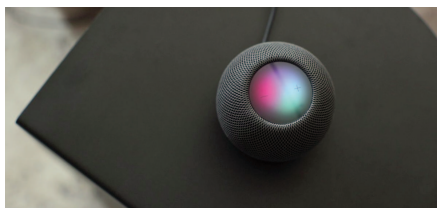
Fondée en 2016 à Paris, LightOn est une société pionnière dans le domaine de l'intelligence artificielle générative (IA générative). Pas aussi médiatisée que Mistral AI, elle reste l'une des startups françaises de l'IA les plus actives et dynamiques, qui s'est intéressée très tôt au potentiel des SLM.

Outre ses modèles 'maison' comme Alfred, LightOn est connue pour sa plateforme Paradigm qui permet aux entreprises de facilement intégrer des LLM dans leurs processus métiers avec un maximum de contrôle et de sécurité, y compris dans des contextes sécurisés tels que les documents classifiés C2, C3 et C4. Elle propose une interface de Chat permettant les interactions avec l'IA et offre des outils pour automatiser des tâches, améliorer la productivité et faciliter l'accès au patrimoine informationnel. Paradigm combine performance et frugalité. Elle offre une gestion optimisée des ressources, une capacité à traiter un grand nombre d'utilisateurs simultanément, ainsi qu'une longueur de contexte étendue pour des réponses plus complètes.

Et justement, LightOn annonce cette semaine une mise à jour majeure (dénommée Luminous Lynx) de sa plateforme Paradigm en y intégrant des fonctionnalités agentiques avancées. Ces innovations permettent à l'IA générative de sélectionner et d'orchestrer automatiquement des outils pour accomplir des tâches variées. Parmi celles-ci figurent la recherche documentaire, l'exploration sécurisée du web et l'analyse approfondie de documents avec extraction de données structurées, génération de résumés ou comparaisons détaillées. Ces améliorations visent à simplifier et automatiser certains processus complexes, répétitifs et particulièrement chronophages en entreprise.

Cette annonce s'inscrit dans une période de croissance pour LightOn, qui a récemment lancé son introduction en bourse sur le marché Euronext Growth, visant à lever entre 10 et 13 millions d'euros. L'entreprise compte renforcer sa force commerciale, poursuivre sa recherche et développement, et s'implanter dans plusieurs pays européens, avec des ambitions d'expansion à plus long terme vers le Moyen-Orient, l'Asie du Sud et les États-Unis.

Cet écran connecté signé Apple est bien décidé à voler la vedette à l'iPhone cette année



DE NOUVEAUX détails sont apparus sur le prochain produit d'Apple destiné à la maison. Cet écran connecté permettrait de commander tous les objets installés chez soi, mais aussi d'accéder aux services d'Apple. L'année 2025 chez Apple sera riche en lancement de nouveaux produits et la marque devrait en profiter pour investir de nouveaux secteurs d'activité, et notamment la maison connectée. Si la marque californienne a déjà mis un pied dans le salon de ses utilisateurs avec le HomePod mini ou l'Apple TV 4K, elle compte cette fois ouvrir la porte en grand à travers un tout nouveau produit, entièrement dédié à la domotique.

Un iPad à fixer au mur pour piloter sa maison

La rumeur parle depuis de nombreux mois d'un écran connecté réalisé par Apple et Mark Gurman remet une pièce dans la machine en livrant de nouvelles informations dans sa newsletter hebdomadaire et en parlant de cet appareil comme du « produit le plus important d'Apple cette année », rien que ça ! Apple travaillerait donc sur un écran connecté à fixer au mur, similaire au Echo Hub d'Amazon, qui serait selon les mots du journaliste un « iPad plus petit et moins cher ». On a récemment parlé d'un HomePod à écran, ce dernier relié à l'enceinte via un bras motorisé qui pourrait suivre les mouvements de l'utilisateur, mais ce projet serait encore en développement pour plusieurs mois, avec une sortie qui ne serait pas prévue cette année. Apple resterait donc prudente pour son entrée sur le marché de la maison connectée avec un produit plus simple et accessible.

Apple Intelligence devrait être de la partie pour faciliter l'accès aux différents objets connectés

À quoi servira cet écran Apple au cœur de la maison ? En premier lieu à diriger les objets connectés via HomeKit, la plateforme domotique de la marque. L'écran tactile, d'une taille estimée à 6 pouces, affichera les différents accessoires pour allumer les lumières ou mettre le thermostat en marche. On peut imaginer que Siri sera aussi de la partie pour contrôler les appareils à l'aide de commandes vocales.

L'écran sera également muni d'une caméra et proposera la possibilité de passer et de répondre à des appels FaceTime. La fonction Cadre centré, qui sur les iPad grignote l'image pour garder l'utilisateur au centre de l'image, devrait faire son apparition lorsque la personne se déplace dans la pièce. Enfin on peut parier qu'Apple profitera de ce nouvel appareil pour y glisser Apple Intelligence, avec des capacités dédiées à la domotique comme des suggestions en fonction de l'heure et du jour de la semaine, ou des propositions de scénarios pour piloter plusieurs objets connectés automatiquement. Apple développerait pour cela un nouveau système d'exploitation, homeOS, avec des applications et une interface dédié à cet emplacement dans la maison. Si l'écran connecté d'Apple semble une réalité, il faudrait encore quelques mois avant de mettre la main dessus. Annoncé pour le printemps, la production en masse démarrerait cet été pour une présentation à la rentrée, en même temps que l'annonce des iPhone 17. Apple aurait aussi dans ses cartons des accessoires, comme des caméras de surveillance connectées, qui devrait lui permettre d'imprimer rapidement sa marque dans l'univers de la maison connectée.

Ce clone open source de la PS1 va réjouir les bidouilleurs déçus de la PlayStation Classic



DEPUIS quelques années déjà, les clones de nos consoles d'antan préférées pullulent chez certains constructeurs, et c'est au tour de RetroRemake de lancer une « nouvelle » PSOne.

En 2018, Sony lançait sa petite PlayStation Classic, une réplique miniature et moderne de sa toute première console. Malheureusement, et contrairement aux répliques lancées par Nintendo et SEGA, cette petite PlayStation Classic aura fait beaucoup de déçus, la faute à un choix de jeux discutable, sans compter de sérieuses lacunes côté optimisation, localisation… Récemment, les amoureux de PlayStation ont pu compter sur la gamme « 30th Anniversary », et du côté de chez RetroRemake, on prépare une certaine SuperStation One.

La SuperStation One, pour les amoureux de la première PlayStation

Une fois sur la page web dédiée au projet SuperStation, difficile de ne pas voir la filiation avec, non pas la première PlayStation, mais la petite PSOne lancée en 2000. Il s'agit ici d'une réplique FPGA de cette petite PlayStation, capable de faire tourner les jeux de la première génération de manière native, sans la moindre émulation logicielle donc. Rappelons que Analogue propose également une gamme de consoles FPGA. Visuellement, le look PSOne est préservé, avec le bouton Power et le bouton Menu (à la place du bouton Eject), sans oublier deux ports pour les cartes mémoire et deux ports manettes.

Côté vidéo, on profite ici d'une sortie Composite à l'ancienne, d'une sortie RGB, d'une sortie Digital Audio, mais aussi d'une sortie VGA, Component et enfin HDMI. On pourra donc brancher la SuperStation One à une Smart TV, mais aussi à un moniteur, et bien sûr à une télévision cathodique (CRT). Un dock pour intégrer un lecteur CD-ROM

L'objectif ici est de proposer une expérience PlayStation originale, avec la possibilité pour la machine de lire de manière native les ROM PlayStation. De base, la console ne peut pas lire les CD-ROM d'origine, mais une extension baptisée SuperDock, qui viendra se positionner sous la machine (à l'instar du MEGA CD chez SEGA à l'époque), pourra remplir cette fonction.



Ransomware : les victimes continuent de payer, et les attaques à base d'IA arrivent

Sécurité :
Les montants des rançons payées par les victimes sont toujours très importants. L'arrivée de l'IA générative pour orchestrer de nouvelles attaques dans les cyberattaques inquiète désormais les organisations.

Les victimes d'attaques par ransomware choisissent encore majoritairement de payer la rançon, plus de la moitié d'entre elles déboursant plus de 100 000 dollars pour retrouver l'accès à leur système et à leurs données.
Par ailleurs, les organisations craignent et suivent de près le potentiel de l'intelligence artificielle générative (IA), qui ouvre de nouvelles voies pour les cyberattaques.

Des victimes qui payent (cher) la rançon

Dans une étude menée par Splunk, 96 % des interrogés ont été confrontés à une attaque par ransomware. Parmi eux, plus de la moitié (52 %) ont qualifié d'important l'impact de l'attaque sur leurs systèmes et opérations d'entreprise.
En outre, 83 % ont admis avoir payé une rançon, selon le "Rapport pour les RSSI 2023". Ce rapport est le résultat d'enquêtes quantitatives menées auprès de 350 responsables et dirigeants de la sécurité sur 10 marchés, dont l'Australie, l'Allemagne, l'Inde, le Japon et Singapour.
L'étude comprend également une recherche qualitative basée sur des entretiens téléphoniques d'une heure avec 20 responsables de la cybersécurité au Canada, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.
Parmi les organisations qui ont payé une rançon, 53 % ont déboursé plus de 100 000 dollars – 9 % d'entre elles ont dépassé le million. Quelque 18 % ont payé la rançon directement aux attaquants, tandis que 37 % l'ont fait par l'intermédiaire d'une cyberassurance et 28 % par l'intermédiaire d'un tiers.

Mieux coopérer pour mieux se protéger

Pour renforcer leur cyberrésilience et leur visibilité, les personnes interrogées ont indiqué qu'une collaboration entre tous les corps de métier était nécessaire. Quelque 92 % d'entre elles ont constaté une augmentation importante ou modérée de la collaboration en matière de cybersécurité entre leurs équipes de sécurité, d'informatique et d'ingénierie. Ces liens ont également été resserrés grâce à des initiatives de transformation numérique, de développement de logiciels natifs pour le cloud ou une plus grande attention portée à la gestion des risques.
Par ailleurs, 77 % qualifient de « bonne » leur collaboration avec les équipes informatiques et de développement sur l'analyse et la résolution des causes profondes des incidents. 42 % estiment par contre qu'il y a matière à s'améliorer. Parmi les principales préoccupations en matière de sécurité, 40 % des interrogés pointent du doigt l'ingénierie sociale, tandis que 37 % s'inquiètent des menaces liées aux technologies opérationnelles et à l'internet des objets (IoT). 33 % sont quant à eux préoccupés par les attaques de ransomware.

L'IA transforme les cyberattaques et les cyberdéfenses

Parmi les craintes des personnes interrogées, environ 70 % s'inquiètent de l'IA générative et de ce qu'elle peut apporter aux cyberattaquants. Pour 36 % d'entre eux, les attaques seront plus rapides et plus efficaces grâce à cette technologie.
Par ailleurs, 36 % des interrogés estiment que cette technologie pourrait être utilisée pour des usurpations d'identité – grâce à la voix et l'image – à des fins d'ingénierie sociale. 31 % s'inquiètent surtout de l'extension de la surface d'attaque de leur chaîne d'approvisionnement.
Toutefois, 35 % des interrogés assurent expérimenter cette technologie pour renforcer leur cyberdéfense, notamment dans l'analyse des logiciels malveillants et l'automatisation des flux de travail.
Par exemple, 26 % utilisent l'IA pour analyser les sources de données afin de déterminer celles qui doivent être optimisées ou supprimées, tandis que 23 % utilisent l'IA générative pour créer des règles de détection. La plupart des RSSI (93 %) ont largement ou modérément intégré l'automatisation dans leurs processus.

Une meilleure formation

En outre, 86 % des personnes interrogées pensent que l'IA générative permet de combler les lacunes et les pénuries de compétences au sein d'une équipe de sécurité, en prenant en charge des fonctions à forte intensité de main-d'œuvre et chronophages, et en libérant le personnel de sécurité pour qu'il se consacre à des tâches plus stratégiques.
Ces employés auraient également besoin d'une formation plus poussée, puisque 46 % des interrogés prévoient de mettre à jour les connaissances de leurs équipes de sécurité en matière d'ingénierie rapide efficace.
Par ailleurs, 39 % des répondants ont indiqué qu'ils s'efforçaient de former leurs employés à mieux comprendre les menaces qui pourraient apparaître avec l'IA générative. Les RSSI s'inquiètent malgré tout d'un flux d'outils, 88 % d'entre eux soulignant la nécessité de réduire le nombre d'outils d'analyse et d'exploitation de la sécurité au profit d'autres applications, telles que le renseignement sur les menaces, la SOAR (orchestration, automatisation et réponse en matière de sécurité) et la SIEM (gestion des informations et des événements de sécurité).

Google renforce la sécurité des appareils mobiles sur Android et iOS

POUR RENFORCER la sécurité des différents smartphones, Google propose un nouveau gestionnaire des mots de passe sur iOS et une fonctionnalité de surveillance du dark web sur Android.

Gestionnaire de mots de passe Google sur iOS

Tout d'abord, les utilisateurs d'Apple qui évoluent aussi dans l'écosystème Google vont pouvoir bénéficier d'une sécurité accrue dès cette semaine, grâce au nouveau gestionnaire de mots de passe pour les appareils iOS annoncé par Google. Ce dernier propose désormais une option de remplissage automatique pour son gestionnaire de mots de passe sur les appareils Apple. Lorsque la fonctionnalité est activée, le gestionnaire de mots de passe Google mémorise tous les mots de passe et se connecte automatiquement aux comptes de l'utilisatrice ou de l'utilisateur à l'aide de ces mots de passe.
Cette mesure intervient quelques jours seulement après l'annonce de Google sur les clés d'accès devenant l'option de connexion par défaut pour tous les comptes Google, montrant sa volonté de s'affranchir totalement des mots de passe.
L'application Chrome dispose déjà d'une option de remplissage automatique pour les mots de passe. Cette nouveauté s'adresse donc surtout à celles et ceux qui ont choisi Safari comme navigateur principal.
L'option de saisie d'un mot de passe enregistré apparaîtra dans la ligne de suggestions du clavier et nécessitera toujours une vérification par reconnaissance digitale ou faciale.
Pour accéder au nouveau gestionnaire de mots de passe Google pour iOS, allez dans Réglages > Mots de passe > Options des mots de passe, puis ajouter Google. Pour pouvoir accéder à ce réglage, assurez-vous de disposer de la dernière version de l'application Google sur l'App Store. Sinon, installez la dernière mise à jour.

Une meilleure surveillance de vos données personnelles



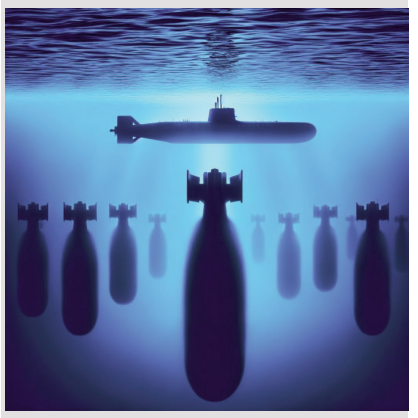
Pour les utilisateurs d'Android, Google étend également son service de surveillance du dark web dans l'application Google. À l'origine, cette fonctionnalité était réservée aux abonnés de Google One, mais elle a été déployée au début de l'année pour les utilisateurs de Gmail. Elle permet aux utilisatrices et utilisateurs de vérifier si leurs informations ont été exposées sur le dark web.
Pour vérifier si vos données sont compromises, cliquez sur le menu de votre compte, dans le coin supérieur droit, et cliquez sur Rapport sur le dark web. Cette fonctionnalité devrait bientôt être proposée aux utilisateurs d'iOS.
Une fois la recherche lancée, Google parcourt tous les dossiers à la recherche de vos données personnelles – nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de sécurité sociale, nom d'utilisateur et mot de passe notamment. Si vos informations sont trouvées quelque part, le rapport sur le dark web vous les présente sous forme condensée, mais vous recevez un lien vers le site et une recommandation sur la manière de vous sécuriser.

Les personnes qui mangent du chocolat noir sont moins susceptibles d'être déprimées !



DES CHERCHEURS de l'University College de Londres ont révélé que manger du chocolat noir peut effectivement aider à soulager les symptômes dépressifs.
L'équipe a examiné les données de 13 626 adultes, y compris leur consommation de chocolat, leurs symptômes dépressifs et divers autres facteurs, notamment leur taille, leur activité physique et tout autre problème de santé chronique.
L'analyse des données a révélé que les participants qui ont déclaré avoir mangé du chocolat noir au cours des derniers 48 heures avaient 70% moins de risques de signaler des symptômes dépressifs que ceux qui n'en avaient pas mangé du tout.
Plusieurs études antérieures ont montré que le chocolat avait des propriétés améliorant l'humeur, bien que la raison de cela ne soit pas claire.Le chocolat contient un certain nombre d'ingrédients psychoactifs qui produisent une sensation d'euphorie, similaire aux effets du cannabis.
Il contient également de la phényléthylamine, un produit chimique qui est censé être important pour réguler l'humeur.

Il y a 92 cas connus de bombes nucléaires perdues en mer !



LE DÉPARTEMENT américain de la Défense a déposé un rapport indiquant qu'entre 1965 et 1977 il y a eu 381 incidents d'armes nucléaires comme les collisions de navires nucléaires ou encore des sous-marins nucléaires abandonnés parce qu'ils sont devenus instables.
Ne vous inquiétez pas, les choses deviennent encore plus effrayantes quand le rapport nous dévoile qu'il y a 92 cas connus de bombes nucléaires perdues en mer.
Il y a plus de 23 000 armes nucléaires prêtes pour être utilisées, même si les pays qui disposent de ces armes à travers le monde ont signé un traité de non-prolifération des armes nucléaires.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Un Allemand bat le record du monde Guinness de longévité sous l'eau

•
Un Allemand de 59 ans a passé 120 jours à 11 mètres de profondeur dans une capsule de 30m² au large des côtes du Panama, battant un record du monde. Il a ensuite déclaré qu'il "regrettait presque" d'être sorti.



Trois entiers passés à l'isolement, à 11 mètres sous le niveau de la mer. L'Allemand Rüdiger Koch, 59 ans, a battu vendredi 24 janvier le record du monde Guinness de longévité sous l'eau, sans dépressurisation, après avoir passé 120 jours à 11 mètres de profondeur dans une capsule de 30m² au large des côtes du Panama. Le précédent record était détenu par l'Américain Joseph Dituri, qui a passé 100 jours dans une cabine immergée dans un lac de Floride.
"Cela a été une grande aventure et maintenant que c'est fini, je regrette presque (d'être sorti), j'ai vraiment apprécié le temps passé ici", a déclaré Rüdiger Koch à l'Agence France-presse (AFP) quelques minutes avant de quitter la capsule dans laquelle il vivait, dans la mer des Caraïbes, depuis le 26 septembre.
"C'est magnifique quand les choses se calment, qu'il fait nuit et que la mer brille, c'est impossible à décrire, il faut le vivre soi-même", a-t-il ajouté à propos de la vue sous-marine à travers le hublot de la capsule.
À sa sortie, il a plongé dans la mer pour son premier bain depuis 120 jours. Un bateau l'a récupéré et l'a ramené sur le continent, où il a été accueilli en fête.

Un ordinateur, un vélo, mais pas de douche

Rüdiger Koch, ingénieur en aérospatiale, a vécu dans une capsule sous-marine rattachée à une maison perchée sur un cylindre métallique au-dessus des eaux, à 15 minutes de bateau des côtes de Puerto Lindo, sur la côte nord du Panama.
C'est par un étroit escalier en colimaçon dans le creux du cylindre que l'on atteint la capsule sous-marine à 11 mètres de profondeur, par lequel Rüdiger Koch récupérait ses repas.
Dans son 30m² habitable, il disposait de lit, toilettes, télévision, ordinateur, vélo d'appartement et ventilateurs.
La connexion internet était établie via liaison satellite et des panneaux solaires en surface lui assuraient la fourniture d'électricité. Il avait un générateur de secours, mais pas de douche.
Deux horloges numériques lui indiquaient le temps déjà passé, et celui qui lui restait à tenir bon pour gagner son pari.
Quatre caméras l'ont filmé en permanence pour s'assurer de son état de santé et qu'il ne remontait pas en surface.
L'un des records "les plus extravagants"
Ce record "est certainement l'un des plus extravagants" et a nécessité "pas mal de travail", a déclaré à l'Agence France-presse Susana Reyes, adjudicatrice officielle du Guinness World Records. "Nous avions besoin de témoins qui surveillaient et vérifiaient 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pendant plus de 120 jours, et cette vérification a été l'un des grands défis de ce record", a-t-elle ajouté.
Rüdiger Koch début décembre 2024, à mi-chemin dans son aventure. Son associé Grant Romundt, avec lequel il a fondé une entreprise et construit trois maisons sur l'eau de ce type dans cette zone des Caraïbes panaméennes, avait expliqué s'être "lancé dans cette quête du Guinness World Records pour montrer au monde qu'on peut innover et vivre sous l'eau".

Des astronomes américains pensent avoir découvert un nouvel astéroïde... avant de déchanter

Une découverte spatiale rapidement effacée des registres, relate Fox News.

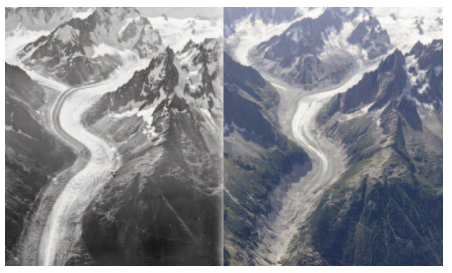
UNE ÉQUIPE d'astronomes américains du Minor Planet Center, département du Harvard-Smithsonian Center for Astrophysics, au Massachusetts (États-Unis), pensait avoir repéré un astéroïde non identifié dans les environs de la Terre ce 2 janvier dernier. Or, dès le lendemain, cette découverte a tout simplement été effacée des fichiers. L'objet en mouvement dans l'espace, déjà enregistré sous le nom de code 2018 CN41, s'est révélé une maladroite méprise: il s'agissait en réalité de la voiture de sport "Tesla Roadster" lancée en 2018 par la fusée Falcon Heavy de SpaceX, l'entreprise d'Elon Musk.
Le "Tesla Roadster" devait initialement partir vers l'orbite du Soleil, s'approcher de celle de Mars avant de revenir vers la Terre mais son voyage ne s'est pas tout à fait déroulé comme prévu et il a rejoint une ceinture d'astéroïdes au-delà de la planète rouge. Quand l'objet non identifié a été repéré par l'équipe d'astronomes, il ne se trouvait plus qu'à environ 240.000 km de la Terre soit plus près de notre planète que la Lune. L'astrophysicien Jonathan McDowell a déploré cet "incident" et le manque de suivi des objets spatiaux : "Dans le pire des cas, on peut dépenser un milliard de dollars pour lancer une sonde et étudier un astéroïde qui ne s'avère finalement, une fois sur place, qu'une fausse alerte".



En 2080, ces cultures inattendues pourraient prospérer au Royaume-Uni sous l'effet du réchauffement climatique



Dans un demi-siècle, le réchauffement climatique rendra le Royaume-Uni propice à la culture de certains produits exotiques, tandis que d'autres plantations clés risquent de ne plus pouvoir y pousser, révèle une nouvelle étude scientifique.



Le réchauffement climatique pourrait transformer radicalement l'agriculture britannique d'ici 2080, permettant la culture de plantes habituellement réservées aux régions plus chaudes, comme les pois chiches, le soja ou les oranges. Une étude dirigée par le Centre pour l'écologie et l'hydrologie du Royaume-Uni (UKCEH), en collaboration avec l'Université d'East Anglia (UEA), projette que des températures plus élevées rendront, au cours des prochaines décennies, ces cultures viables sur le territoire britannique. Selon le Dr John Redhead, spécialisé dans l'écologie spatiale au UKCEH, ces changements pourraient répondre à une augmentation de la "demande alimentaire", en raison de la croissance démographique, tout en renforçant la résilience agricole.

"On s'attend à ce que notre climat change considérablement au fil des décennies. Il est donc essentiel que les terres arables deviennent plus résistantes. L'une des solutions possibles consiste à cultiver des plantes différentes, mieux adaptées aux nouvelles conditions locales", a expliqué le Dr John Redhead.

Des gagnants et des perdants

S'inscrivant dans le cadre du projet OpenCLIM, cette étude scientifique, rapportée par le Centre pour l'écologie et l'hydrologie du Royaume-Uni, est la plus complète de son genre. Dans le détail, elle examine la viabilité future de plus de 160 cultures existantes et nouvelles sous des scénarios de réchauffement de 2 à 4 degrés Celsius par rapport à l'ère préindustrielle. Les projections fournissent "aux agriculteurs, aux supermarchés, aux chercheurs, aux décideurs politiques et au public" des cartes détaillées de la faisabilité climatique des plantations, couvrant chaque kilomètre carré du Royaume-Uni.

Les résultats montrent que de nombreuses nouvelles cultures pour ce pays, comme le tournesol, le blé dur, les pois chiches et les agrumes, seraient favorisées par des étés plus chauds et secs ainsi que des hivers plus doux et humides.

Cependant, certaines régions, notamment le sud-est et l'Est-Anglie, pourraient devenir moins adaptées à des cultures traditionnelles comme le blé et les fraises sous un réchauffement de 2 degrés, et à d'autres cultures majeures comme les oignons et l'avoine sous un réchauffement de 4 degrés. Repenser l'agriculture pour s'adapter au changement climatique deviendra donc une obligation.

Une diversité bénéfique pour l'environnement et l'alimentation

L'introduction de cultures inédites telles que certaines plantes de la famille des légumineuses pourrait avoir des impacts positifs sur la biodiversité et les régimes alimentaires. Les pois chiches et le soja, par exemple, fournissent des protéines essentielles et peuvent favoriser une transition vers des régimes moins dépendants de la viande, contribuant ainsi à la réduction de l'empreinte carbone.

De plus, ces plantes enrichissent le sol en azote, diminuant le besoin en engrais chimiques.

Néanmoins, les régions propices à ces cultures, comme le sud-ouest et les frontières écossaises, présentent souvent des terrains accidentés et des infrastructures limitées pour la production à grande échelle. Les investissements dans de nouvelles pratiques agricoles et technologies comportent également des risques économiques, tout comme l'introduction de nouvelles cultures dans certains environnements peut poser des problèmes écologiques, notamment en matière d'interactions avec les pollinisateurs et les espèces locales.

Pour relever ces défis, les chercheurs préconisent des solutions telles que l'amélioration des réseaux de distribution, des recherches pointilleuses sur les cultures identifiées comme prometteuses, et l'adoption de systèmes agricoles innovants comme la culture humide ou l'agriculture verticale.

À l'avenir, l'étude pourrait être appliquée à d'autres pays, offrant ainsi une feuille de route précieuse pour préparer le futur de l'agriculture mondiale.

Triste record pour Sarajevo: la capitale de Bosnie au sommet de la pollution de l'air mondiale

SARAJEVO s'est hissée au sommet de la liste des villes à l'air le plus pollué du monde mercredi 22 janvier 2025. Un triste record aux conséquences dramatiques pour une population malheureusement habituée aux pics de pollution.

La région de Sarajevo a déclaré mercredi 22 janvier 2025 l'état d'alerte, la capitale de Bosnie étant une nouvelle fois sur le podium des villes les plus polluées au monde avec une concentration en particules fines 47 fois supérieure au seuil de l'OMS. Dans l'après-midi, l'indice de qualité de l'air était de 320, selon les données de la société suisse IQ Air qui mesure la pollution aérienne dans le monde, faisant de Sarajevo la 2e ville la plus polluée au monde derrière Dacca.

Au-dessus de 300, la situation est considérée comme dangereuse. Les pics de pollution sont fréquents à Sarajevo, ville de plus de 400 000 habitants entourée de montagnes où les températures plongent en hiver.

Des causes déjà bien identifiées

"Le plus grand problème c'est le chauffage individuel", explique Anes Podic, président de l'association écologiste Eko-akcija, "30 000 à 40 000 foyers utilisent des combustibles solides, essentiellement du bois. Ils brûlent le bois humide dans des poêles de très mauvaise qualité, et nous avons alors des émissions très importantes".

Mais le gouvernement "ne veut pas régler le problème", affirme-t-il, "en conséquence, nous sommes souvent en tête des listes noires [de la pollution] à côté de villes beaucoup plus grandes qui ont 10, 20 ou 30 millions d'habitants".

Les effets sur les populations sont connus : selon une étude de l'ONU publiée en 2019, la pollution de l'air est responsable de 20 % des morts prématurées dans 19 villes des Balkans, et les habitants des Balkans perdent jusqu'à 1,3 année de vie à cause de la pollution atmosphérique.

"À Sarajevo, un décès sur douze est provoqué par le cancer des poumons", explique M. Podic.

Un population lassée

"Je ressens des symptômes, mais je me suis tellement habitué, c'est quasiment quotidien", explique à l'AFP Ognjen Grujic, 46 ans, masque sur le nez.

Accentuée par le changement climatique, la pollution de l'air accroît le risque de maladies respiratoires, d'accidents cardiovasculaires, de diabète ou de cancers et a, selon certains experts, des effets comparables, voire supérieurs, à ceux du tabac ou de l'alcool.

À Sarajevo, la seule échappatoire se trouve dans les montagnes.

"C'est très difficile de respirer et de vivre à Sarajevo durant ces périodes de smog", explique Senada Dzaka, une retraitée de 66 ans. "Parfois c'est comme ça pendant plusieurs jours d'affilée et ça rend des gens dépressifs.

Ce serait vraiment difficile de vivre si nous n'avions pas la possibilité d'aller à la montagne", ajoute-t-elle depuis le haut du Mont Trebevic en regardant la ville enveloppée d'un épais nuage de pollution.

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

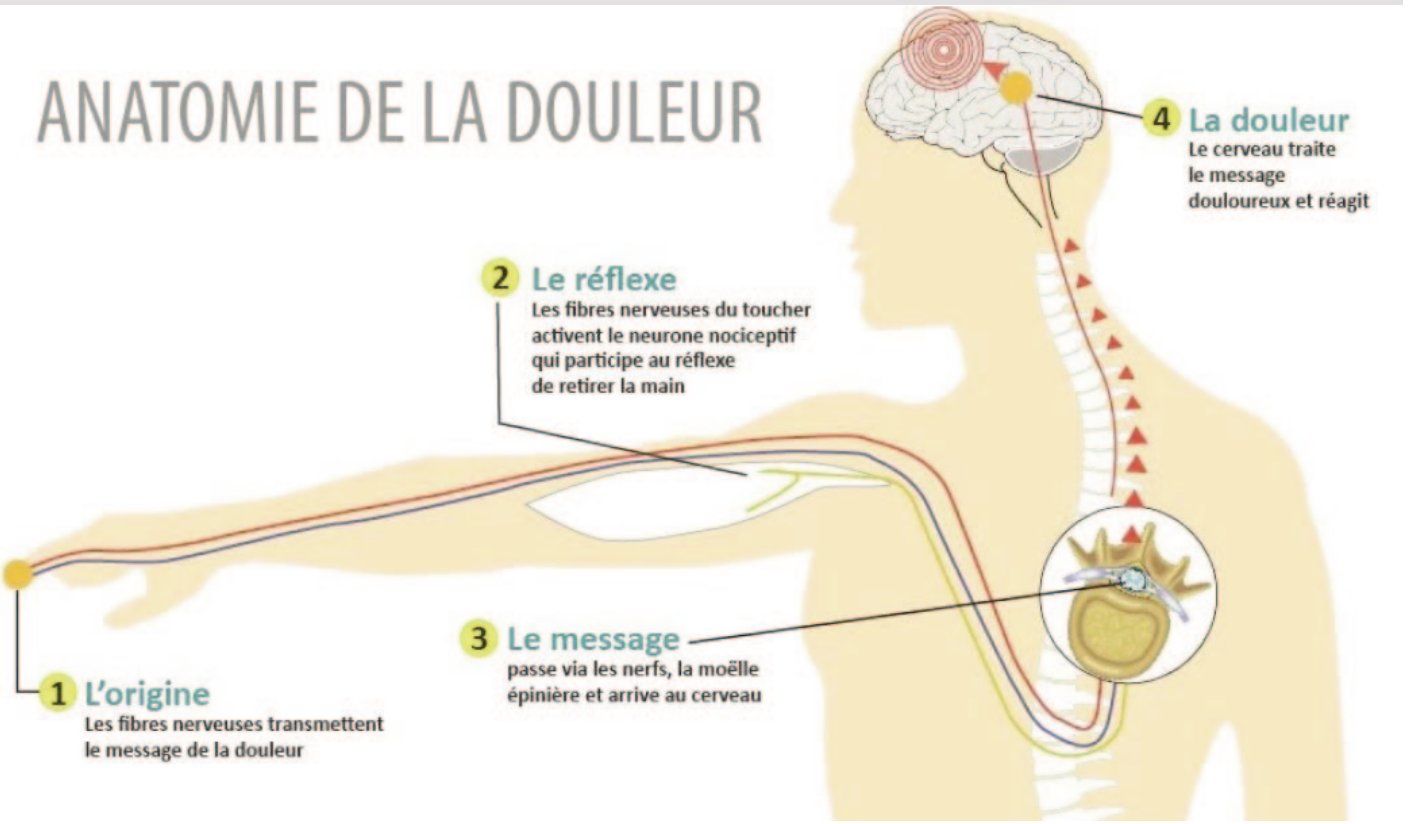
BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2024
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

BIEN-ÊTRE

Plusieurs maladies peuvent être recherchées en cas de douleurs "diffuses" c'est-à-dire touchant tout le corps ou certaines parties.



Quelles maladies provoquent des douleurs dans tout le corps ?

Par définition, la douleur diffuse touche l'ensemble du corps ou plusieurs parties. Elle peut être aiguë ou chronique, lorsqu'elle dure plus de trois mois. "La douleur se définit comme une expérience sensorielle désagréable, sans nécessairement avoir de lien anatomique", nous précise le Professeur Thomas Hügle, Médecin-chef de service, Service de rhumatologie du Centre hospitalier universitaire vaudois de Lausanne.

La terminaison médicale de la douleur est -algie, c'est pourquoi les professionnels peuvent employer le terme de syndrome polyalgique diffus en cas de douleurs diffuses. La fibromyalgie est l'une des causes principales des douleurs diffuses, mais elle est loin d'être l'unique raison. La douleur peut être difficile à situer ou à localiser pour le patient. "Les causes sont très larges, indique le Professeur Hügle.

Notre travail est d'exclure les différentes maladies pouvant être des rhumatismes, la spondylarthrite, le psoriasis, la polyarthrite rhumatoïde ou le lupus qui sont des causes fréquentes des douleurs diffuses. Cependant, elles sont très rarement provoquées par une maladie grave de type cancer".

La fibromyalgie : des douleurs "partout tout le temps"

Lorsqu'un patient souffre de fibromyalgie (douleur des muscles et des tissus fibreux -tendon, ligaments-), on dit souvent de lui qu'"il a mal partout, tout le temps".

La douleur est le symptôme principal, qui peut diminuer avec le repos et s'intensifier après l'effort. La fibromyalgie est associée à une fatigue importante liée à des troubles du sommeil et à un sommeil non réparateur. "D'autres systèmes de l'organisme sont dérangés, comme le système digestif. Le patient peut avoir des crampes abdominales ou souffrir de constipation. Au niveau neurologique, des vertiges peuvent apparaître tout comme des migraines", poursuit notre interlocuteur. La cause précise de la fibromyalgie n'est pas encore bien définie et plusieurs hypothèses existent.

"La plus acceptée est un problème au niveau du système nerveux central, de la moelle épinière ou du cerveau, ce qui explique les différents types de douleurs et symptômes. D'ailleurs, il n'existe pas un seul tableau clinique concernant la fibromyalgie, mais plusieurs sous-types en fonction des symptômes", décrit le rhumatologue. En effet, les douleurs peuvent être différentes d'une personne à l'autre : troubles de la concentration, photosensibilité (gêne à la lumière), gêne au bruit…

Les douleurs peuvent être différentes d'une personne à l'autre : troubles de la concentration, photosensibilité...

Les maladies neurologiques : Parkinson, Lyme, Sclérose en plaques

La borréliose de Lyme, la maladie de Parkinson ou la sclérose en plaques sont des maladies neurologiques pouvant provoquer des douleurs dans le corps. Il peut également s'agir de neuropathies toxiques, liées à certains médicaments ou à la consommation de certaines drogues.

L'arthrite psoriasique : des douleurs surtout aux articulations

L'arthrite psoriasique est une maladie inflammatoire des articulations causée par le psoriasis. Les douleurs concernent surtout la peau et les ongles lésés, les articulations ainsi que la colonne vertébrale.

La polyarthrite rhumatoïde : les poignets et mains gonflées

Cette maladie se manifeste par des douleurs de plusieurs articulations, souvent gonflées au niveau des poignets et des mains. Les articulations touchées sont raides, surtout la nuit et le matin.

La spondylarthrite ankylosante : des douleurs par poussée

La spondylarthrite ankylosante est une pathologie inflammatoire chronique des articulations. Les douleurs sont surtout lombaires et sacro-iliaques (bassin). Cette maladie provoque des poussées douloureuses entrecoupées de période d'accalmie.

Une carence en vitamine D peut entraîner des douleurs osseuses

Certaines maladies métaboliques, causées par le manque de vitamine D par exemple, peuvent être à l'origine des douleurs diffuses chroniques au niveau des muscles ou des os.

Une maladie des muscles

Les maladies des muscles ou myopathies inflammatoires ou congénitales peuvent causer des douleurs diffuses dans le corps. Les myosites se manifestent de façon très différente d'une forme à l'autre et, pour une même forme, d'une personne à une autre.

Les troubles somatoformes après un traumatisme

Les troubles somatoformes se définissent pas des plaintes physiques persistantes engendrées par des douleurs d'origine psychosomatique. "Nous comprenons de mieux en mieux la partie somatoforme des douleurs. Elles peuvent survenir des années après un traumatisme, un stress post-traumatique psychique. Le lien fonctionnel a été prouvé dans différentes études. Les traumatismes ayant eu lieu lors de l'enfance et de l'adolescence peuvent favoriser la survenue de douleurs physiques, comme une empreinte laissée au niveau de l'activité du cerveau", décrit le rhumatologue.

8 pistes pour soulager une douleur émotionnelle

Un mal de tête qui ne passe pas, des douleurs à la nuque, dans le dos... Parfois la cause n'est pas physiologique mais psychologique. Conseils de notre algologue pour soigner ces douleurs émotionnelles.

La pré-ménopause : 1 femme sur 2 a des douleurs articulaires

La péri ou pré-ménopause est une autre cause fréquente des douleurs diffuses, mais sous-estimée. La période avant la ménopause peut durer plusieurs années. "Avec la diminution des œstrogènes, le corps commence à faire mal. Ces hormones étant des anti-inflammatoires naturels, les femmes perdent progressivement leur protection contre l'inflammation. L'arthrose du dos, des douleurs au talon (talalgies) ou l'épicondylite sont autant de formes de douleurs pouvant apparaître lors de la péri-ménopause. Nous les qualifions de pseudo-rhumatismes. C'est un phénomène fréquemment visible dans le métier de rhumatologue : 50 % des femmes, pendant cette période, peuvent avoir des douleurs articulaires. Les femmes les plus souvent touchées sont celles âgées entre 50 et 53 ans, plutôt obèses et sédentaires," décrit le Professeur Thomas Hügle.

"Nous évaluons les muscles et la vitamine D éventuellement"

Quel médecin consulter en cas de douleurs diffuses ?

En cas de douleurs diffuses persistantes, le médecin généraliste peut déjà apporter beaucoup de solutions thérapeutiques au patient.

Le médecin traitant peut préparer l'anamnèse et prescrire des examens médicaux.

En cas de besoin, le médecin oriente le patient vers un spécialiste de la douleur et des troubles musculo-squelettiques comme le rhumatologue.

Le diagnostic est un diagnostic d'exclusion. Les maladies sont exclues les unes après les autres pour trouver celle à l'origine des douleurs.

"L'anamnèse médicale est indispensable, tout comme l'examen clinique. Une prise de sang est prescrite pour exclure l'inflammation. Nous évaluons les muscles et la vitamine D éventuellement.

Une échographie des articulations est prescrite pour exclure l'arthrite." Classiquement, pour une fibromyalgie, rien n'est visible au niveau des examens d'imagerie médicale. Le diagnostic, pour cette maladie, se fait surtout après une enquête complète et rigoureuse ainsi que des résultats d'examen négatifs.

Comment soulager des douleurs diffuses ?

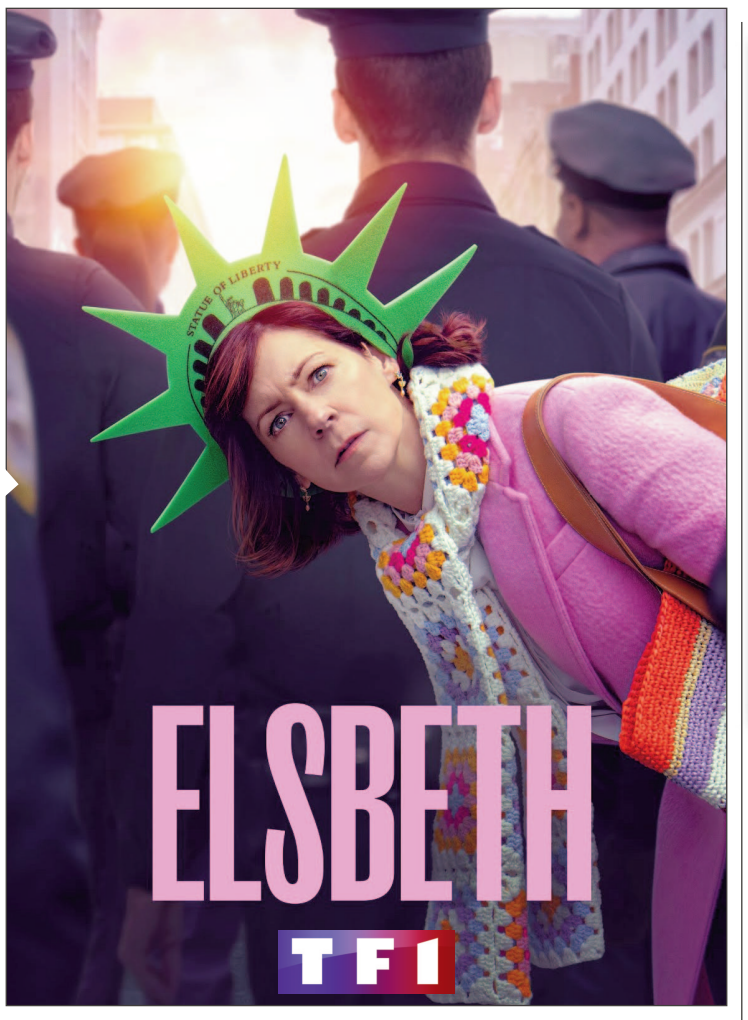
Le traitement dépend de l'étiologie des douleurs diffuses, difficiles à évaluer. "Les médicaments peuvent améliorer les douleurs dans la fibromyalgie d'environ 20-30%, souvent pas plus. La prise en charge doit être pluridisciplinaire, comprenant des médicaments, de la physiothérapie et un traitement psychologique, indique le médecin rhumatologue.

La fibromyalgie se traite à l'aide de médicaments antidépresseurs ou des anticonvulsants, comme la Gabapentine ou des médicaments anti-inflammatoires. En parallèle, l'exercice physique chez un physiothérapeute peut soulager les douleurs diffuses."

Le Professeur Hügle recommande également de lutter contre la sédentarité, en pratiquant une activité physique régulière. La perte de poids en cas d'obésité a également son intérêt pour lutter contre les douleurs chroniques. La thérapie cognitivo-comportementale (TCC) est également préconisée pour réduire le stress de vivre avec ces douleurs.

Enfin, l'amélioration de la qualité de sommeil est très importante pour éviter l'épuisement, car les douleurs sont déjà fatigantes pour le patient. "Ce qui donne le meilleur résultat est le traitement multimodal.

Nous essayons plusieurs thérapeutiques à la fois, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire, notamment avec un psychiatre. Finalement, la prise en charge du patient doit être globale pour réduire efficacement les douleurs diffuses."

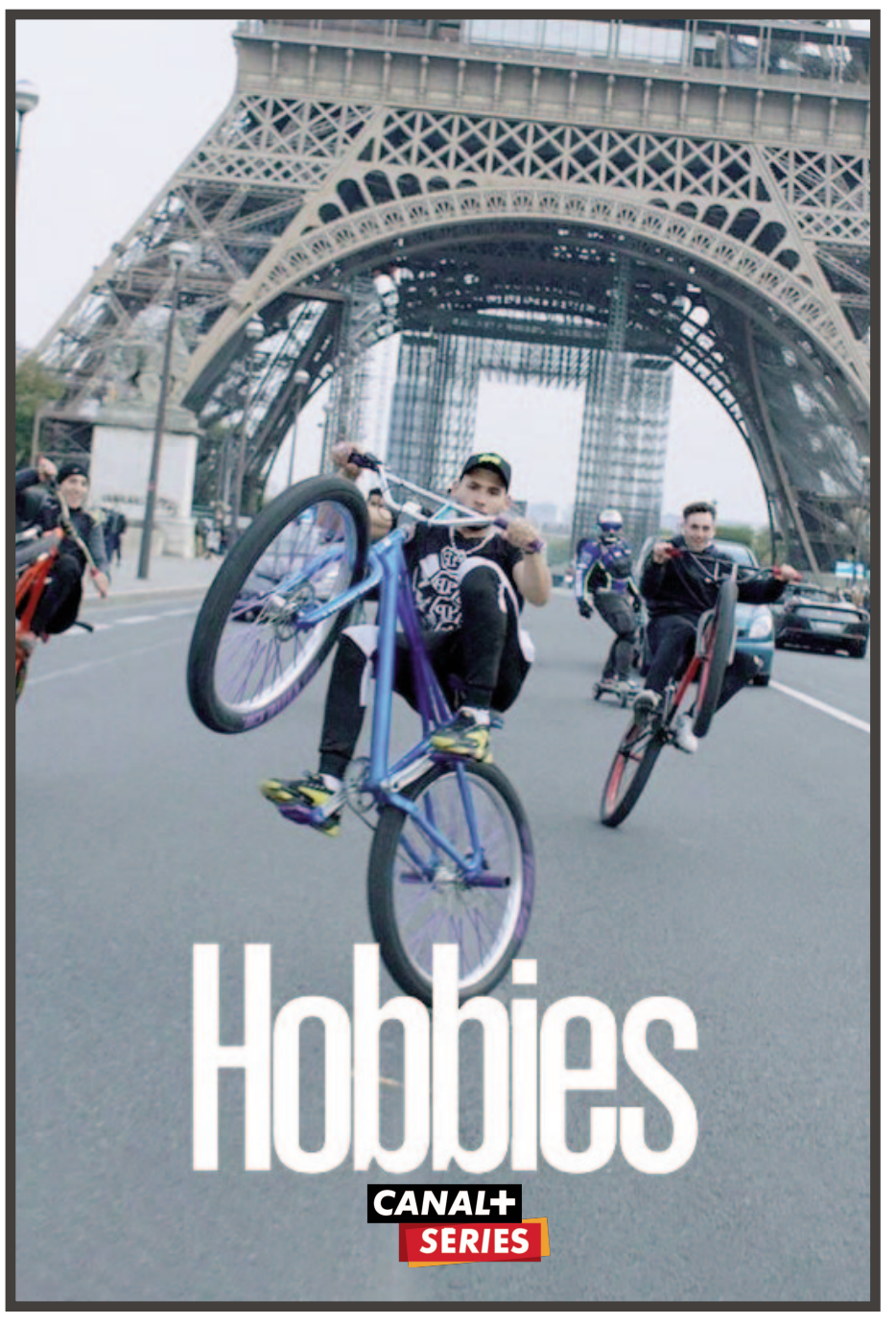








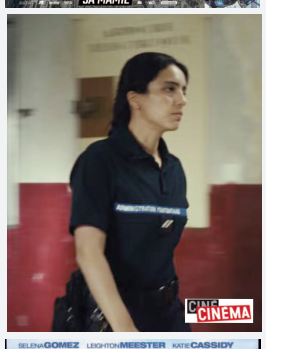




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Série policière (2024 - Etats-Unis) — TF1
Elsbeth

21h05 Série humoristique 2025 - France — France 2
Made in France

20h50 Série historique (2023 - Etats-Unis) — 6ter
Le tatoueur d'Auschwitz

21h05 Sport - 2024 — CANAL+
Football : Ligue des champions

21h05 Divertissement-humour — W9
France - 2024 - Les 100 vidéos qui ont fait rire le monde entier

20h50 Thriller — CINE+ FRISSON
Corée du Sud - 2023
Hopeless

21h05 Film d'action — 6ter
Norvège - 2021
The North Sea

21h00 Comédie - France - 2023 — CINE+ PREMIER
3 jours max

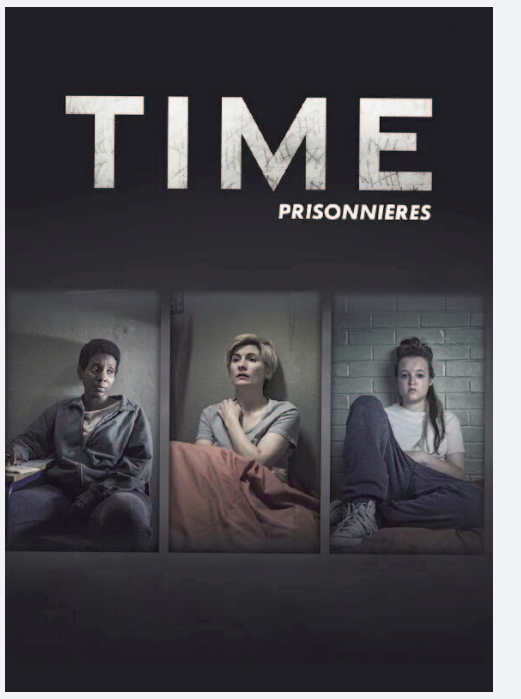
21h10 Série policière - France — C8
Mongeville

21h00 Drame France - 2023 — CINE CINEMA
Borgo

20h50 Comédie sentimentale — CANAL+ family
États-Unis - 2011
Bienvenue à Monte-Carlo

21h15 Humour — TMC
France
Maxime Gasteuil : Retour aux sources

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série de suspense (2023 - Royaume-Uni)
Saison 2 - Épisode 1/2/3/4

Time

En arrivant à la prison de Carlingford le même jour, Kelsey, Orla et Abi se retrouvent confrontées à un monde inconnu. Mais même avec la menace omniprésente de violence à l'intérieur de ses murs, ils découvrent qu'un sentiment inattendu de communauté et une compréhension partagée sont encore possibles.

22h21

Société (2019 - France)
France
Épisode 1

Hobbies

David et son fils Mateo (7 ans) partagent la même passion : la colombophilie. Ensemble, dans leur propriété, ils élèvent, soignent et font concourir une centaine de pigeons voyageurs dans le Nord de la France. Une histoire d'amour et de transmission.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:57	12:42	15:30	17:51	19:18
CONSTANTINE	06:01	12:47	15:36	17:57	19:23
ALGER	06:15	13:01	15:50	18:12	19:37
OUARGLA	06:03	12:52	15:49	18:10	19:32
CHLEF	06:22	13:08	15:57	18:18	19:44
MOSTAGANEM	06:26	13:13	16:02	18:24	19:49
ORAN	06:29	13:16	16:06	18:27	19:52

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8102 – MERCREDI 29 JANVIER 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	12°
Oran	17°	12°
Constantine	13°	4°
Ouargla	18°	9°

ALGER-MONTRÉAL

Air Canada relance son service direct pour l'été 2025

Le service sans escale entre Alger et Montréal reprendra le 5 juin prochain et se poursuivra jusqu'au 30 septembre de la même année. C'est ce qu'a annoncé, hier, Mehdi Sentissi, directeur régional des ventes d'Air Canada pour la Suisse et l'Afrique du Nord, lors d'un point de presse tenu à l'hôtel Dar Diaf, à Chéraga, Alger.



Mehdi Sentissi.

La liaison directe, reconduite pour la huitième année consécutive, maintient le même nombre de dessertes : quatre vols par semaine, opérés les lundis, mardis, jeudis et samedis.

«Les jours ont été bien choisis pour couvrir toute la semaine», a-t-il précisé. Concernant les destinations proposées, M. Sentissi a ajouté : «Nous offrons une large sélection de destinations canadiennes et américaines à nos passagers au départ d'Alger. Nous nous réjouissons de les accueillir à bord et de leur offrir un voyage inoubliable dans un confort optimal».

Lors de sa présentation devant les journalistes et les partenaires d'Air Canada, notamment les voyagistes nationaux, il a déclaré : «Nos vols directs entre Alger et Montréal offriront à nos clients en Algérie un accès privilégié au Canada et, au-delà, à l'ensemble des Amériques. Nous avons hâte de les accueillir à bord et de leur proposer une expérience de voyage exceptionnelle».

Il a, également, précisé que tous les vols entre Alger et Montréal seront assurés par des Airbus A330-300, des appareils capables d'accueillir jusqu'à 285 passagers, avec deux classes de service : économique et économique privilège.

Le même responsable a souligné que «tous les vols sont programmés pour optimiser la connectivité avec le vaste réseau nord-américain d'Air Canada, qui dessert 52 aéroports aux États-Unis». Concernant les billets, les citoyens algériens désireux se rendre au Canada peuvent réserver directement sur le site web d'Air Canada, via son application mobile, ses centres de services, ou encore auprès des agences de voyages partenaires.

Cette dernière est la plus grande compagnie aérienne du Canada. Ses actions sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX) et sur la plateforme OTCQX aux États-Unis. Depuis sa création, il y a 87 ans, elle a transporté plus de 47 millions de passagers.

Le transporteur national canadien est un membre cofondateur de Star Alliance, le plus grand réseau mondial de compagnies aériennes.

Air Canada relie 180 aéroports à travers le Canada, les États-Unis et le reste du monde, sur tous les continents, avec des lignes régulières.

Elle bénéficie de la côte quatre étoiles de Skytrax pour la qualité de son service.

Par ailleurs, le programme Aéroplan est le principal programme de fidélité de la compagnie, permettant aux membres d'accumuler et d'échanger des points auprès d'un réseau mondial de 45 transporteurs partenaires, ainsi qu'auprès de détaillants, d'hôtels et de services de location de véhicules.

De plus, sa division Air Canada Cargo dessert des centaines de destinations à travers le monde, grâce à ses vols passagers et tout-cargo.

Enfin, Air Canada s'est fixé un objectif ambitieux : atteindre le zéro émission nette pour l'ensemble de ses activités mondiales d'ici 2025.

Amine Idjer

PRÉPARATIFS INTENSIFS POUR LE MOIS SACRÉ DE RAMADAN

Les autorités locales à pied d'œuvre

ALORS QUE le mois de ramadan approche à grands pas, les autorités locales redoublent d'efforts pour garantir un accueil digne et serein à cette période sacrée. Des réunions de coordination ont récemment été organisées à travers plusieurs wilayas du pays pour mettre en place un dispositif rigoureux et répondre efficacement aux attentes des citoyens.

Les préparatifs s'articulent autour de plusieurs axes stratégiques, avec une priorité accordée à la solidarité et au bien-être des populations vulnérables. Parmi les mesures phares, les autorités locales ont intensifié les démarches pour finaliser les aides financières destinées aux familles démunies. Dans un souci d'équité, les listes des bénéficiaires ont été rigoureusement révisées afin de garantir que seules les personnes véritablement dans le besoin puissent en bénéficier. Parallèlement, une attention particulière est portée à la distribution des couffins de ramadan, composés de denrées alimentaires essentielles, distribués en fonction de la situation sociale des bénéficiaires.

Pour assurer l'efficacité de cette opération, les autorités ont fixé une échéance stricte : les aides financières doivent être versées au plus tard une semaine avant le début du mois sacré. Cet engagement s'inscrit dans une démarche globale de solidarité visant à soutenir les populations les plus vulnérables.

Les autorités locales accordent également une grande importance à l'approvisionnement du marché en produits de consommation courante.

Des efforts sont déployés pour garantir une disponibilité continue des denrées essentielles, avec une vigilance accrue contre toute forme de pénurie ou de spéculation sur les prix. Les marchés de proximité seront renforcés et opérationnels avant le début du ramadan, facilitant l'accès des citoyens à des produits de qualité, et ce à des prix raisonnables.

En parallèle, les autorités veillent à l'entretien des espaces publics, à la propreté des lieux et à la maintenance des éclairages urbains, contribuant ainsi à une ambiance conviviale et propice à la spiritualité. L'approvisionnement en eau potable sans interruption est une garantie donnée aussi par les autorités.

Le volet humanitaire occupe une place centrale dans ces préparatifs. Outre la distribution des aides financières et des couffins de ramadan, des «mawaid errahma» (tables de rupture du jeûne) seront organisées dans plusieurs wilayas. Ces structures, désormais ancrées dans la tradition ramadanesque, offriront des repas gratuits aux personnes en situation de précarité, reflétant les valeurs de partage et de générosité qui caractérisent ce mois sacré.

Des opérations de circoncision pour les enfants issus de familles défavorisées sont aussi programmées à l'occasion du mois sacré. Ce dispositif concerne un grand nombre de wilayas, parmi lesquelles Chlef, Batna, Béjaïa, Blida, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Tizi Ouzou, Saïda, Skikda, et bien d'autres.

Ces initiatives témoignent d'un engagement fort envers les traditions culturelles et religieuses, tout en apportant un soutien concret aux familles modestes.

Grâce à cette mobilisation générale, les autorités locales ambitionnent de faire du ramadan 2025 un mois exemplaire, marqué par la solidarité, le partage et la sérénité. Ce vaste dispositif, alliant initiatives sociales, organisation logistique et actions humanitaires, reflète un véritable engagement pour accompagner les citoyens tout au long de cette période de recueillement et de fraternité.

Lynda Louifi



RGA À MÉDÉA

Enquête post-censitaire

L'ENQUÊTE post-censitaire de l'opération de recensement général de l'agriculture a été lancée dimanche sur plusieurs districts inclus dans quatre communes de la wilaya de Médéa, sous la supervision des chefs de daïra concernés, des subdivisionnaires du secteur de l'agriculture et des contrôleurs locaux chargés de l'opération de recensement, selon un communiqué de la direction des services agricoles.

Intitulée «Contrôle à distance du RGA», l'enquête post-censitaire consiste à collecter les données et le remplissage des questionnaires sur les exploitations agricoles situées dans les communes désignées en matière d'information sur la nature juridique de ces unités, les moyens matériels disponibles, la main-d'œuvre occupée, est-il noté.

Devant se dérouler du 26 janvier au 9 février prochain, l'enquête post-censitaire touche un district dans chaque commune désignée sur 29 districts répartis à travers les communes de Chahbounia, Chellalet El Adhaoura, Ouzera et Sidi Naâmane, est-il expliqué.

La collecte des données de l'enquête est de permettre de vérifier «la qualité et de la fiabilité des données recueillies, a fait savoir le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, selon qui il s'agit d'une étape essentielle après la collecte des données, lors du recensement général de l'agriculture (RGA 2024) déjà effectué.

Outre l'objectif de «corriger d'éventuelles erreurs et de fournir une base de données précise pour le recensement de tous les investissements agricoles, l'enquête post-censitaire du recensement général de l'agriculture permettra une évaluation objective par des experts pour confirmer ou corriger les données, tout en permettant de définir divers indicateurs agricoles relatifs aux cultures, aux pratiques agricoles et autres».

Dans le même ordre d'idées, la direction des services agricoles de Médéa invite les fellahs et les éleveurs exerçant leurs activités dans les districts concernés par l'enquête de se rapprocher des subdivisions de leurs circonscriptions pour une meilleure coordination entre les différents acteurs de l'opération de recensement.

Nabil B.